

03 04 05 juin 2014 • Saint-Brieuc

Jeunes

Agriculteurs



Rapport d'activité

Installation - Formation - Appui réseau - Emploi ..... p. 6  
 Politique agricole Enjeux européens et internationaux ..... p. 16  
 Social - Fiscal - Réglementation ..... p. 24  
 Productions & valeur ajoutée ..... p. 32



## Synthèse du rapport d'activité..... 3 et 4

### **PREMIÈRE PARTIE**

#### **Installation - Formation Appui réseau - Emploi**

Renouvellement des Générations en Agriculture.....	7 et 8
Formation des responsables professionnels et des animateurs JA.....	9
Appuiréseau.....	10
Graines d'agriculteurs - les Trophées de l'installation.....	11
Remplacement.....	13

### **TROISIÈME PARTIE**

#### **Social, fiscal et réglementation**

Protection sociale et fiscalité agricole.....	25
Gestion des risques et des crises.....	26
Foncier agricole.....	27
Affaires publiques nationales et européennes.....	28
Lobbying.....	29

### **DEUXIÈME PARTIE**

#### **Politique agricole, enjeux européens et internationaux**

Politique agricole commune.....	17
OMC relations internationales.....	18
Développement agricole.....	19
2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale.....	20
Loi d'avenir pour l'agriculture.....	21

### **QUATRIÈME PARTIE**

#### **Productions et valeur ajoutée**

Distribution et valeur ajoutée.....	33
Viticulture.....	34
Grandes cultures.....	35
Fruits et légumes.....	36
Production hors sol.....	37
Production laitière.....	38
Production bovine.....	39
Production ovine.....	40
Production caprine.....	41

# SOMMAIRE



## CINQUIÈME PARTIE Environnement et territoires

Environnement.....	45
Développement rural.....	46
Montagne et zones défavorisées.....	47
Conditionnalité.....	48
Agriculture biologique.....	49

## SIXIÈME PARTIE Communication

La promotion du métier d'agriculteur.....	53
Les événements JA.....	54
Relations presse JA .....	55
JA présent sur la toile.....	56
JA mag, plus présent sur le web .....	57
La stratégie partenariale.....	58
La stratégie de communication.....	59
Terre de Jim.....	60

## SEPTIÈME PARTIE Vie des régions

Région Alsace.....	65
Région Aquitaine.....	66
Région Auvergne.....	67
Région Basse-Normandie.....	68
Région Bourgogne.....	69
Région Bretagne.....	70
Région Centre.....	71
Région Champagne-Ardenne.....	72
Région Corse.....	73
Région Franche-Comté.....	74
Région Haute-Normandie.....	75
Région Ile-de-France.....	76
Région Languedoc-Roussillon.....	77
Région Limousin.....	78
Région Lorraine.....	79
Région Midi-Pyrénées.....	80
Région Nord-Pas de Calais.....	81
Région Outre-Mer.....	82
Région Pays-de-la-Loire.....	83
Région Picardie.....	84
Région Poitou-Charentes.....	85
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	86
Région Rhône-Alpes.....	87

# SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

## SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

### LE RGA : ASSISES DE L'INSTALLATION, LOI D'AVENIR, REGIONS, JA SUR TOUS LES FRONTS

- Des premières victoires dans les Assises : un cadre national qui confirme l'obligation de maintenir les aides à un niveau minimum, la mise en place d'un comité restreint précédant les CRIT et ne réunissant que les OPA représentatives et la conservation du système de labellisation des PII.
- Des avancées à transformer en victoire dans la loi d'avenir : formalisation de l'installation progressive, extension de l'âge pour le contrat de génération pour les transmissions hors cadre familial (30 ans au lieu de 26), envoi de la DICAA 4 ans avant l'âge de la retraite.
- La simplification du PDE en cours de négociation avec un seul objectif : répondre aux exigences communautaires, en parallèle de la construction d'un véritable projet professionnel constitué de plusieurs scénarii.
- Grâce à la mobilisation du réseau : les dossiers d'installation les plus urgents, bloqués pour cause de convention cadre Etat-Régions non signée, ont pu être débloqués et une procédure dérogatoire a été mise en place pour les régions n'étant pas en ordre de marche sur le Feader à la mi-mars 2014.

### DES ACTIONS ET DES PROJETS AU SERVICE DE L'INSTALLATION

- 4ème édition de la Semaine nationale de préservation du foncier : signature d'une charte avec les maires ruraux, sensibilisation des candidats aux élections municipales (cartes postales de friches).
- Clôture du projet sur les hors-cadre familiaux, mené avec le MRJC, le 23 mai 2013 par un colloque intitulé « Demain tous paysans ».
- Après les fruits, les légumes, la viticulture et la viande bovine, les « Graines d'Agriculteurs » mettent à l'honneur les filières « grandes cultures » en 2014.

### LES FILIERES, PETIT A PETIT SUR LES RAILS

- Lait, la filière se met à « l'heure JA » : durée de contrat plus longue pour les jeunes inscrite dans le projet de loi d'avenir (et approuvée par les deux assemblées), modification du décret sur les conférences de bassins laitiers pour leur conférer des pouvoirs en matière de recommandations sur l'installation, objectif d'arriver à des organisations de producteurs par bassin, partagé avec la FNPL, création d'un observatoire européen des marchés laitiers par la Commission européenne.
- Viticulture : grâce à la mobilisation quotidienne du réseau, mise en place d'un dispositif d'autorisation de plantations en remplacement des droits de plantation.
- Fruits et légumes : une session en mars 2013 qui a permis de réaffirmer les positions JA sur les programmes opérationnels, la politique commerciale (importations) et la gestion des risques.
- Agriculture biologique : JA a obtenu une augmentation de 25 % du fonds Avenir Bio à destination des projets de structuration des filières, dans le cadre du plan « Ambition Bio 2017 ».
- filières et Pac : JA s'est détaché des débats stériles sur le couplage qui ont souvent opposé les filières tout en prônant la fin des historiques et la prise en compte des spécificités jeunes (majoration, génisses, etc.)

### DONNER DU SENS A LA NOUVELLE PAC DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

- Une victoire historique sur le premier pilier avec l'obligation pour chaque Etat membre de mettre en place un top up jeune.
- La participation active à tous les groupes de travail au ministère où JA a toujours affiché la priorité donnée à l'actif, au juste prix et à la structuration des filières : fin de l'historique pour le couplage et mise en place de critères d'attribution lié à l'acte de production et à l'organisation de filière, majoration des premiers hectares, travail sur la transparence des Gaec.
- Volonté de ne pas pénaliser brutalement les systèmes : convergence proportionnelle à l'historique, assouplissement des règles sur les SIE, lobbying en faveur d'une équivalence au verdissement pour les systèmes de monoculture de maïs.
- une journée nationale en octobre 2013 et une tournée Pac d'octobre 2013 à janvier 2014 pour expliquer dans le détail la réforme et échanger avec l'ensemble du réseau.

### NOUVELLES LOIS : JEUNES AGRICULTEURS, UN ACTEUR INCONTOURNABLE, ÉCOUTE ET ENTENDU

- Une formation lobbying innovant qui porte ses fruits grâce au développement de nouveaux outils.

# SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

## SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

- Loi d'avenir agricole : JA entendu sur la contractualisation, la protection du foncier, le loup, l'installation ou la mise en place du registre de l'agriculture, grâce à une implication du réseau à tous les échelons.
- Loi de consommation : JA entendu sur l'obligation de renégociation des contrats.
- Loi d'urbanisme : JA entendu en matière de lutte contre l'artificialisation des terres.
- Organisation d'un déjeuner avec les sénateurs.
- Participation active aux auditions parlementaires

### **LA DISTRIBUTION DES PRODUITS : VERS UNE NOUVELLE DEMARCHE PORTEE PAR JA**

- Lancement du projet CASDAR en collaboration avec Coop de France intitulé « Faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés dans un grand bassin de consommation » et financé par les pouvoirs publics.
- Communication intensive dans la presse et au moment du SIA 2014 : « Et si... on pouvait vraiment consommer autrement demain ? »
- Une pression maintenue sur les GMS et les pouvoirs publics pour faire appliquer la loi de consommation.

### **IL FAUT RESTER VIGILANTS**

- Action de grande ampleur avec la FNSEA en faveur de l'élevage le 23 juin 2013 à Paris.
- La poursuite des pressions sur le terrain et dans les ministères pour faire revenir les technocrates de l'environnement à la raison sur la directive nitrates.
- Prédateurs : des avancées dans le cadre de la loi d'avenir mais une mobilisation toujours totale.
- Projet de loi biodiversité : une pression continue exercée sur le ministère de l'Ecologie.

### **LA DYNAMIQUE DU RESEAU : CIMENT DE NOS ACTIVITES**

- Un accompagnement intensif des équipes en régions et en départements : plus de 150 déplacements en régions en 2013 !
- Structuration des régions : poursuite de l'accompagnement des régions dans cette période de transition.
- La formation des responsables et des salariés du réseau.

### **PRESENTS LA OU NOUS SOMMES ATTENDUS...OU PAS**

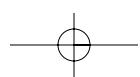
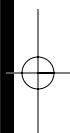
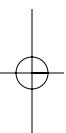
- Tables rondes, colloques, salons en France, en Europe ou dans le monde pour porter la voix de JA.
- Collaboration active avec Afdi dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) : organisation d'échanges prochains avec des jeunes agriculteurs de pays en développement, préparation du Sommet international des jeunes agriculteurs à Bordeaux le 4 septembre 2014.
- Acteur charnière au CEJA, dont JA occupe la vice-présidence depuis juin 2013.

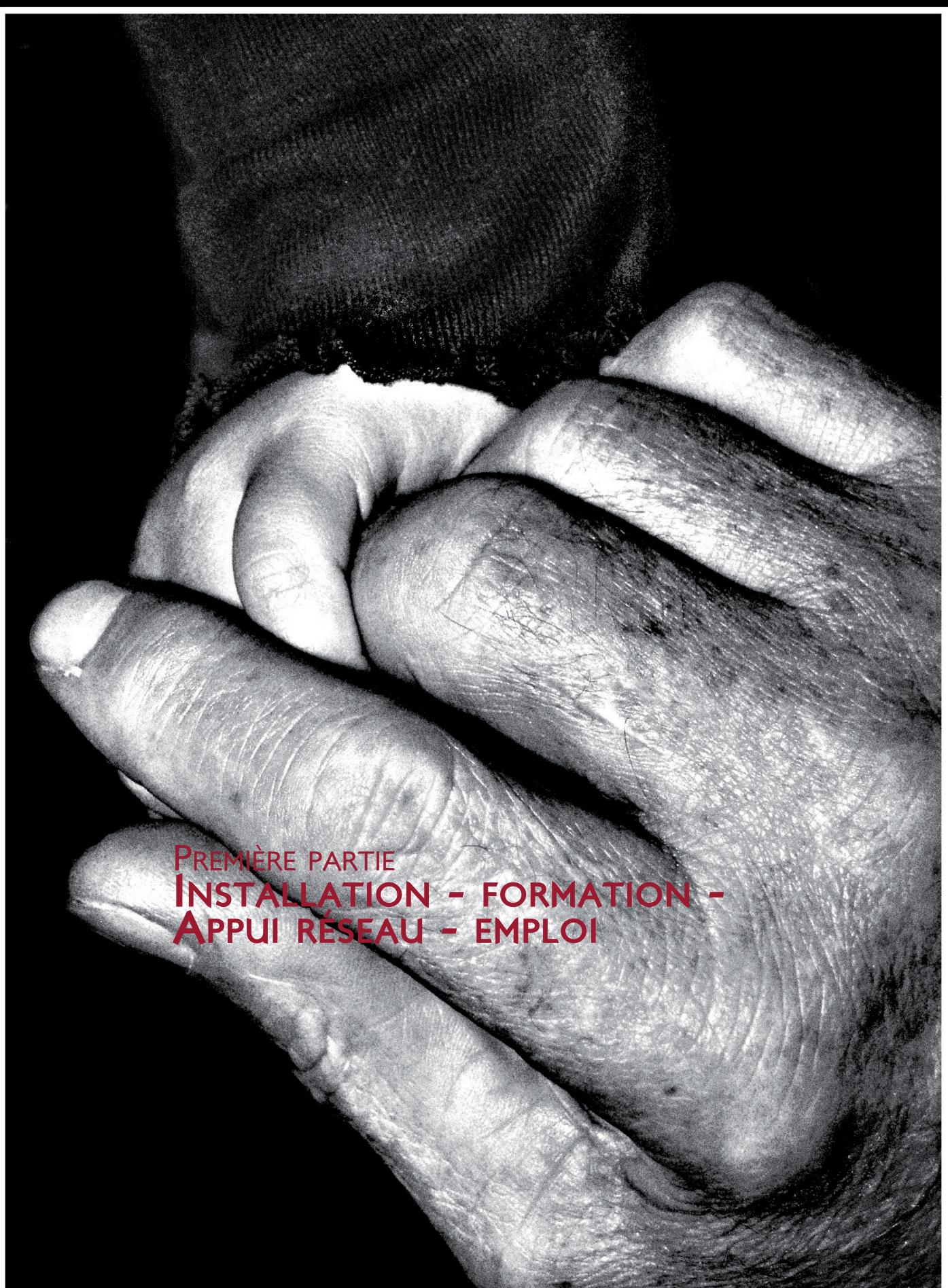
### **DES EVENEMENTS AUX SERVICES DE TOUS NOS PROJETS ET DE TOUTES LES AGRICULTURES**

- Ain'contournable – Les 20,21 et 22 septembre 2013 dans l'Ain
- Les activités du réseau : Journée nationale, UH dans l'Oise, sessions et groupes de travail
- Le Salon international de l'agriculture : des JA de toutes les régions engagés et acteurs pour défendre et promouvoir leur métier et faire passer leurs propositions aux décideurs politiques, promotion du métier sur le stand « Demain, je serai paysan » et organisation de rencontres et d'une conférence dans le cadre de l'AIAF.

### **JA A LA UNE ET SUR LA TOILE**

- Les JA dans les médias : nombreux plateaux TV, interviews radio, presse écrite, tribunes.
- Une montée en puissance des réseaux sociaux : création d'un compte twitter fin 2013 pour relayer toutes nos informations en temps réel.
- Un site web remis à neuf, des blogs (blog du président, blog quisegaveleplus.com, blog « qui est dans la campagne en 2014 ?, blog « Agriculture familiale : agricultures d'avenir ») qui font le buzz.
- Des actions syndicales toujours intenses et imaginatives...
- Tout ça à la une, dans le JA Mag qui a aussi lancé sa page Facebook en décembre 2013 pour favoriser les interactions avec tout le réseau.





PREMIÈRE PARTIE  
**INSTALLATION - FORMATION -  
APPUI RÉSEAU - EMPLOI**

## INSTALLATION - FORMATION - APPUI RÉSEAU - EMPLOI

# RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

### **CONTEXTE**

2013 a été une année de forte négociation sur l'installation, avec notamment les Assises de l'installation et la loi d'avenir agricole. Certaines propositions faites dans les rapports d'orientation 2011 et 2012 sont bien parties pour voir le jour, d'autres sont encore à négocier. Reste à inscrire la programmation sur l'installation début 2015.

### **ACTIONS DES JA**

#### **Une implication indispensable des JA régions...**

...Dans la session 2013 : la préparation des consultations régionales

Dans le Gers, la session RGA fut l'occasion de travailler avec l'ensemble des régions (pour la 1ère fois, toutes étaient représentées) sur les propositions à argumenter lors des consultations régionales des Assises de l'installation. Ce travail a pu être consolidé par l'intervention d'un administrateur national en région pour « former » l'ensemble des JA participants à ces Assises.

...Dans les consultations régionales des Assises de l'installation

L'implication forte de chacune des régions lors des consultations régionales a permis d'affirmer, lors de la synthèse nationale, la nécessité de :

- conserver une politique de l'installation claire et forte et donc le maintien des aides existantes.
- conserver un dispositif d'accompagnement fort (PPP et PDE) et d'affirmer la présence indispensable dans les départements d'une structure d'accueil pour tous les publics (PII).

#### **Les premières victoires**

- Pour éviter une trop grande hétérogénéité entre régions sur la politique d'installation menée, un cadre national a été fixé confirmant l'obligation de maintenir les aides à un niveau minimum.

- Le CRIT pourra être précédé d'un comité plus restreint où siégeront uniquement les OPA représentatives. Une pression des JA régionaux est encore nécessaire pour que ces comités préalables aient bien lieu.

- Le Ministère avait l'intention de confier la gestion des PII aux chambres d'agriculture. Grâce à notre force de persuasion, le système de labellisation est conservé. Changements : cela se fera au niveau régional, au sein des CRIT et les PII s'appelleront Point Accueil Installation. A noter que le financement des

Points Info Installation devrait être doublé.

#### **Les avancées à transformer en victoire dans la loi d'avenir**

- La formalisation réglementaire de l'installation progressive,
- l'extension de l'âge pour le contrat de génération pour les transmissions hors cadre familial (30 ans au lieu de 26 ans, et 35 ans pour les DOM) avec possibilité d'avoir le statut de stagiaire plutôt que salarié,
- l'envoi de la Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICA) quatre ans avant l'âge de la retraite et la réintroduction de la notion de Répertoire Départ Installation (RDI), disparue dans les premières versions du projet de loi.

#### **La simplification du PDE en cours de négociation**

Le PDE, appelé dans les textes européens « Plan d'entreprise », ne répond pas à l'enjeu d'avoir un outil de gestion prévisionnel pour le porteur de projet. Jeunes Agriculteurs a donc demandé à ce que le PDE de demain n'ait pour seul objectif que de répondre aux exigences communautaires. Ce PDE serait extrait d'un véritable outil de gestion dans lequel seraient construites différentes hypothèses mais non pris en compte dans le cadre de la réglementation.

#### **2014 : une année transitoire**

En 2014, les Conseils régionaux sont autorités de gestion sur les aides du Feader. Malgré cette transition, depuis septembre 2013, le Ministère nous promettait qu'il n'y aurait aucune période blanche sur l'instruction des dossiers. Or, tous les dossiers étaient bloqués en début d'année pour cause d'un vide juridique (conventions entre Etat et Régions non signées) d'où une action syndicale le 13 février. Résultat : le passage immédiat des dossiers urgents, puis, pour les régions n'étant pas en ordre de marche sur le Feader mi-mars, une procédure dérogatoire s'est appliquée à l'ensemble des dossiers installation déposés.

#### **Le projet Réseau Rural Français sur la connaissance des HCF**

Le colloque rétrospectif de cette étude, intitulé « Demain tous paysans » s'est tenu jeudi 23 mai à Paris et a réuni une cinquantaine de participants. Ce colloque a également été l'occasion pour JA de rappeler les propositions que nous avons défendu pour les hors cadres dans le cadre des Assises de

# AGRICULTURE

l'installation. Une seconde valorisation du projet a eu lieu lors du séminaire national RRF le 26 novembre 2013.

## L'enseignement agricole

JA a contribué à la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole qui a servi de support aux articles de la loi d'avenir sur le sujet, notamment sur les thématiques « Produire autrement », la place et le rôle des exploitations agricoles et des ateliers technologiques dans la diffusion des pratiques nouvelles ainsi que la promotion sociale et l'insertion professionnelle.

## La journée nationale des PII

Les 31 participants ont pu échanger sur les Assises de l'installation, les relations PII/PPP et les outils à disposition. Suite aux échanges avec VIVEA, un travail est actuellement en cours pour améliorer l'attestation d'accès à la formation délivrée par le PII. Une formation « Accueil-Ecoute du porteur de projet » a rassemblé 13 stagiaires.



## PERSPECTIVES

Un fort travail de lobbying, aux niveaux national et régional, est encore à faire avant le lancement de la nouvelle programmation Feader prévue pour le 1er trimestre 2015.

La vigilance sera de rigueur sur la gouvernance, la simplification dans l'instruction des dossiers et sur la conservation nécessaire des CDOA.

2015 verra également la remise à plat des référentiels de différents diplômes pour répondre à la notion d'agro-écologie. Un fort travail de JA devra donc avoir lieu sur l'enseignement agricole.

## INSTALLATION - FORMATION - APPUI RÉSEAU - EMPLOI

# FORMATION DES RESPONSABLES PROFESSIONNELS ET DES ANIMATEURS JA

### **CONTEXTE**

Le rayonnement et l'engagement agricole dans les territoires passe par une montée en compétences du réseau Jeunes Agriculteurs qui s'appuie sur la Formation Professionnelle Continue. Tous nos efforts vont dans l'acquisition des meilleurs atouts pour que les échelons développent une ingénierie pédagogique stratégique : les responsables professionnels de demain renforceront leur capacité d'action et d'influence en tant qu'acteur territorial majeur.

### **ACTIONS DES JA**

2013 marque la mise en place de l'Organisme de Formation national, qui a pour vocation la diffusion d'éléments pédagogiques et l'accompagnement du réseau dans le développement de la Formation Professionnelle Continue (FPC). Cette structuration s'accompagne par la volonté de capitaliser sur les renouvellements des comités Vivea et de renforcer le rôle de JA dans la montée en compétence de la profession agricole, et la présence dans l'environnement de la FPC. 23 journées de formations ont ainsi réuni plus de 250 personnes.

Les objectifs de la formation nationale pour l'année se sont déclinés sur trois volets :

- engager de nouvelles opportunités vers les appels à projets cofinancés et structurants en anticipation des programmations européennes 2014-2020
- renforcer le pouvoir d'influence de Jeunes Agriculteurs auprès des pouvoirs publics par les méthodologies du lobbying, dans la construction de la loi d'avenir et des échéances électorales de 2014.
- structurer les stratégies mutualisées et les synergies des outils de communication et la présence du mouvement JA sur les réseaux sociaux.

Concernant la présence de JA aux comités territoriaux Vivea, l'ensemble des échelons ont été fortement impliqués pour que des représentants professionnels soient présents et profitent de la dynamique liée aux renouvellements. L'orientation des priorités stratégiques de formation est primordiale dans la professionnalisation agricole, mais aussi placer les jeunes en cours d'installation dans les meilleures conditions de réussite possible. La priorité pour les porteurs de projets d'installation est de renforcer l'offre de formations à l'émer-



gence de leur projet et de les aider à intégrer au plus tôt les volets de la maîtrise de la performance économique, sociale et environnementale.

### **PERSPECTIVES**

2014 représente une année charnière dans la refonte de la FPC ainsi que la programmation européenne horizon 2020 qui placent la formation au centre de la performance agricole dans son environnement. La stratégie déployée et les forces mises dans l'effort de la professionnalisation du réseau JA seront primordiales face aux défis à relever : compétitivité économique des exploitants, rapport de force face à la distribution et les acteurs publics, développement des bassins de production filières.

# APPUI RÉSEAU

## CONTEXTE

L'appui au réseau est l'un des 3 axes principaux du projet de mandature 2012-2014 de Jeunes Agriculteurs. Les responsables nationaux aidés du service syndical s'emploient à dynamiser nos structures JA.

L'accompagnement du réseau et les instances répondent à de nombreux objectifs :

- décliner le projet politique en régions et départements,
- échanger sur le contexte agricole et les perspectives d'avenir,
- défendre les spécificités Jeunes Agriculteurs
- connaître la vie, les besoins et les attentes du réseau,
- apporter une méthode, des conseils dans la mise en place d'actions ,
- accompagner les nouvelles équipes professionnelles.

Sur le mandat 2012 – 2014, l'accent est mis sur 3 axes:

- mettre en œuvre les orientations de Réso'RGA-nisation et renforcer les régions
- maintenir la dynamique du réseau
- augmenter le nombre d'adhérents

## ACTIONS DES JA

L'année écoulée a permis de poursuivre l'accompagnement de la structuration de nos échelons régionaux dans le cadre de Reso'RGA-nisation.

Conserver notre légitimité passe avant tout par un réseau professionnel, efficace et présent sur l'ensemble du territoire. Le service syndical multiplie les actions de l'échelon local à l'échelon régional dans ce sens.

Jeunes Agriculteurs agit sur l'accompagnement des équipes régionales et départementales à travers de nombreuses actions :

- la commission syndicale et les groupes de travail, lieux d'échanges entre les responsables JA
- la participation d'administrateurs ou d'administratifs nationaux sur demande des régions ou des départements en groupe de travail, conseil d'administration, séminaires ou assemblées générales pour travailler sur le projet politique et évoquer les dossiers en cours

Sur l'ensemble de l'année, JA a effectué plus de 150 déplacements en département et région.



Au-delà de ce travail quotidien, plusieurs évènements ont permis au réseau de se retrouver et de pouvoir échanger:

- Congrès 2013 à Metz avec le rapport moral basé cette année sur l'engagement.
- FNL 2013 dans l'Ain.
- Journée nationale en octobre à Paris.
- UH 2013 dans l'Oise. Tous les échelons de la structure JA ont été sollicités pour réfléchir principalement à la recherche d'adhérents pour notre réseau.

JA a dû également se mobiliser pour des sujets plus syndicaux, comme l'installation, l'environnement ou la manifestation du 23 juin sur les filières.

## PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs entend poursuivre son appui sur trois axes en particulier :

- Poursuivre l'accompagnement des structures régionales et départementales notamment suite aux modifications de notre réseau.
- Appuyer la méthodologie de projet et de financement : développer des outils d'accompagnement aux structures JA.
- Soutien au réseau dans l'accompagnement des nouveaux responsables et dans le recrutement de nouveaux adhérents.

## INSTALLATION - FORMATION - APPUI RÉSEAU - EMPLOI

# GRAINES D'AGRICULTEURS LES TROPHEES DE L'INSTALLATION

### CONTEXTE

Graines d'Agriculteurs, Les trophées de l'installation, sont organisés par Jeunes Agriculteurs depuis 2011 pour récompenser les meilleures installations de moins de 5 ans. Cet évènement de communication de grande ampleur permet de mettre en avant le savoir-faire de la profession et de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de Graines d'agriculteurs : <http://www.graines-agriculteurs.com>

Ce concours qui s'adresse aux personnes installées depuis moins de 5 ans a pour objectif de :

- Montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles.
- Susciter des vocations et donner envie aux jeunes d'entreprendre sur une exploitation agricole.
- Mettre en avant des exemples à suivre, auprès de tous ceux qui envisagent un parcours d'installation. Pour JA, c'est l'occasion de mettre sur le devant de la scène médiatique de jeunes entrepreneurs plein d'ambition.

### ACTIONS DES JA

La remise des prix Graines d'agriculteurs sur la filière viande bovine a été organisée lors l'événement Ain'contournable le 22 septembre dans l'Ain en présence du ministre de l'agriculture et de la forêt.

Après trois années de réussite, la filière « grandes cultures » a été sélectionnée en 2014. Les Graines d'agriculteurs 2014 constituent ainsi une opportunité de mettre sur le devant de la scène les agriculteurs et de montrer la réalité des pratiques.

Une soirée « Graines d'agriculteurs » au salon de l'agriculture a été organisée par JA pour promouvoir la nouvelle édition sur les grandes cultures. 120 dossiers de candidatures sont étudiés dans le cadre de 5 jury régionaux JA réunissant les partenaires.



### PERSPECTIVES

Cet été, le public pourra soutenir et voter les lauréats de cette édition 2014 sur le site internet dédié des Graines d'agriculteurs. La remise des prix aura lieu lors de l'événement «Les Terres de Jim» en présence du Président de la République.

# REPLACEMENT

## CONTEXTE

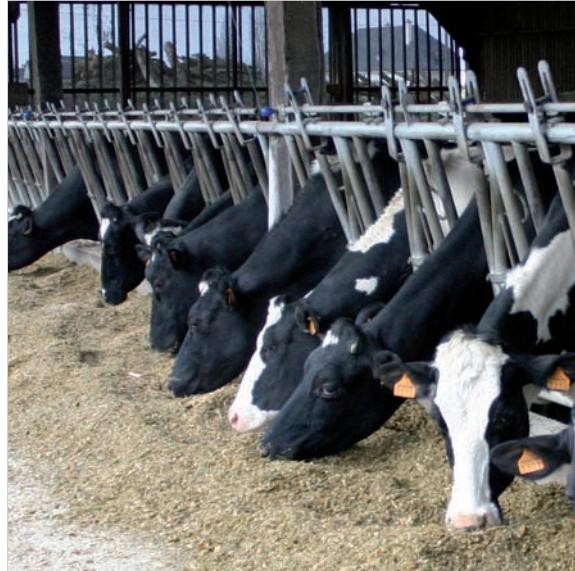
Le remplacement joue un rôle essentiel pour favoriser l'installation. C'est un enjeu important quant à la qualité de vie des agriculteurs et à l'attractivité du métier car les jeunes prétendent à une qualité de vie équivalente à celle des autres catégories socioprofessionnelles : prise de congés, temps de formation, arrêts maladie... Etre agent de remplacement peut également être un tremplin avant de s'installer sur sa propre exploitation.

Le remplacement joue également un rôle essentiel pour favoriser l'engagement des responsables professionnels. JA a en effet pleinement conscience que, pour faciliter la présence des élus, il faut pouvoir proposer des services de remplacement aux jeunes qui en ont besoin.

## ACTIONS DES JA

L'année écoulée a été l'occasion pour JA de mettre en œuvre le Rapport Moral voté au dernier congrès et de réaffirmer l'importance d'utiliser les journées de remplacement mises à disposition pour l'engagement syndical. Aussi bien au niveau national qu'au niveau départemental, ces journées financées sur fonds publics permettent aux élus syndicaux de se faire remplacer quand ils exercent leur mandat. C'est un élément essentiel permettant aux jeunes d'exercer des responsabilités, et JA s'est battu pour renforcer ce système.

Ainsi, JA a pris plusieurs positions pour améliorer le remplacement des syndicalistes et les a défendues auprès des services de remplacement, des autres syndicats et des pouvoirs publics :



## PERSPECTIVES

.Pour 2013 aucune solution n'a été trouvée et le dispositif de 2012 a été reconduit à l'identique. En revanche pour 2014, un nouveau système va être mis en place, plus équitable entre départements et permettant aux élus régionaux de se faire remplacer. La question du financement de ces journées de remplacement est centrale et c'est sur ce point qu'il faut vraiment trouver une solution à moyen terme. JA continuera de s'appuyer sur les Services de Remplacement pour trouver des modalités de mise en œuvre et de financement concluantes. L'engagement syndical passe aussi par un remplacement facilité !

Ce qu'on a demandé	Ce qu'on a obtenu
Rehausser les forfaits de prise en charge journalière (actuellement 30 €, 60 € ou 90 €) qui sont insuffisants au regard du coût d'une journée de remplacement.	Dorénavant la prise en charge ne sera plus forfaitaire mais proportionnelle au coût moyen national d'une journée de remplacement : 25% 50 % ou 75 %, ce qui permettra de suivre l'évolution du coût du travail.
Mettre en place d'une augmentation annuelle de l'enveloppe indexée sur le coût du travail.	La répartition du mandat syndical national sera basée à 75% sur le nombre de voix et à 25% sur le nombre de siège, ce qui désavantage notre syndicat par rapport au calcul des années antérieures.
Calcul de la répartition au niveau national entre syndicats en se basant pour 50% sur le nombre de voix et pour 50% sur le nombre de sièges obtenus aux élections chambre .	JA a demandé et obtenu une augmentation de 250 000 €, destiné majoritairement aux mandats régionaux qui est de ce fait pleinement reconnu.
Augmenter l'enveloppe de 1 à 1.4 millions d'euros annuellement, car elle n'a pas évolué depuis 2003 alors que le coût du travail a augmenté et que le nombre d'instances régionales s'est multiplié du fait de la régionalisation des politiques publiques.	On s'oriente progressivement vers une harmonisation des dotations aux départements, en profitant partiellement de l'augmentation d'enveloppe.
Pour l'enveloppe affectée aux mandats départementaux : Passer progressivement d'une référence départementale liée à l'historique d'utilisation à une répartition liée à la fois aux résultats aux élections chambre et à un forfait appliqué à chacune des structures régionales et départementales.	

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



DEUXIÈME PARTIE  
**POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS  
ET INTERNATIONAUX**



## POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

# LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

### CONTEXTE

La fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014 a été une période chargée en groupe de travail techniques sur les différents volets de la déclinaison nationale de la PAC en France. Ces groupes de travail, auxquels JA participaient, avaient pour objectifs la concrétisation du discours du Président de la République à Cournon le 2 octobre. Cette période a aussi été marquée par la rédaction des actes délégués par la Commission Européenne et les débats que ceux-ci ont pu engendrer dans les différents états membres. Les mesures « second pilier » (ICHN, MAEC, etc) doivent être notifiés à Bruxelles avant le 14 avril. Dans tous les cas, la nouvelle PAC s'appliquera (sauf coup de théâtre de dernière minute) à partir du 1er janvier 2015.

### ACTIONS DES JA

Dans le cadre du CEJA, le travail de JA a été récompensé, avec la mise en place obligatoire du *top up* jeune dans le premier pilier. En France, il a été choisi de rajouter en plus du critère d'âge, un critère de formation (niveau 4 ou validation des acquis d'expérience) pour bénéficier du *top up*. Le montant de cet aide en France avoisinera 70 euros / ha (pendant les cinq premières années après l'installation) et sera plafonné à 34 ha. 1% du budget du premier pilier y sera consacré soit environ 75 millions d'euros. Notre action auprès de la Commission européenne sur la rédaction des actes délégués ces derniers mois a permis de ne pas exclure des aides « jeunes » les jeunes installés en société.

La mise en place de la majoration des premiers hectares sera un premier outil permettant d'orienter d'avantage les aides sur les actifs exploitants. A ce titre, avancer sur la reconnaissance de tous les actifs agricoles a été la priorité de JA depuis un an aussi bien via le registre agricole dans la loi d'avenir que via les nouveaux critères et modalités de reconnaissance des Gaec. Parmi les mesures satisfaisantes, JA retient aussi l'augmentation du budget global sur l'installation dans le second pilier ou encore la revalorisation de l'ICHN, couplée à une suppression de la PHAE. Sur ce dernier point, JA, avec le reste de la profession, a obtenu une MAEC « zone intermédiaire » demandée depuis l'été dernier. Sur le couplage des aides, malgré la multitude de groupes de travail, le ministre n'a toujours pas arbitré sur les différents critères d'attribution : JA a toujours plaidé pour un abandon total de l'historique du couplage, un ciblage sur les animaux productifs et une majoration de l'aide couplée pour les jeunes (ou une prise en compte des génisses dans le cas de la vache allaitante). Sur l'aide couplée aux protéagineux, JA a plaidé pour une fongibi-



lité entre les enveloppes « autonomie fourragère » et « cultures protéagineuses » pour permettre à la France de se doter d'un plan protéine ambitieux.

*Actes délégués : Le Parlement et le Conseil peuvent déléguer à la Commission le pouvoir d'adopter des actes non législatifs de portée générale qui complètent ou modifient certains éléments non essentiels de l'acte législatif. Les actes non législatifs ainsi adoptés par la Commission sont appelés "actes délégués".*

### PERSPECTIVES

Malgré l'intense lobbying effectué auprès de la Commission sur les actes délégués, les nouveaux coefficients de pondération pour la prise en compte des éléments topographiques dans le cadre des SIE (Surfaces d'Intérêts Ecologiques) ne sont pas avantageux, ces dernières semaines, l'Allemagne a pu obtenir de légers assouplissements. Le Parlement doit se prononcer sur l'ensemble des actes délégués le 14 avril lors de la dernière session plénière avant les élections européennes.

La déclinaison nationale de la PAC va maintenant rentrer dans sa phase concrète où nous serons particulièrement vigilants au cas des jeunes installés entre les deux programmations, afin que ceux-ci n'aient pas à souffrir de « vide-juridique » quant à leur attribution de Droit à Paiement de Base (DPB).

# OMC RELATIONS INTERNATIONALES

## CONTEXTE

La direction de l'OMC a été renouvelée fin 2013. Pascal Lamy a laissé la place au Brésilien Roberto Azevêdo. La conférence interministérielle qui s'est réunie en décembre a montré la volonté de relancer cette instance, au point mort depuis des années. Cependant, le bilatéralisme semble de plus en plus préféré au multilatéralisme. L'accord de libre-échange UE-Canada est le dernier exemple en date, même s'il doit encore être approuvé par le Parlement Européen. Le début des discussions entre l'Union Européenne et les Etats-Unis dans l'objectif d'aboutir à un accord semblable dans les prochaines années en est un deuxième exemple qui nous concerne directement

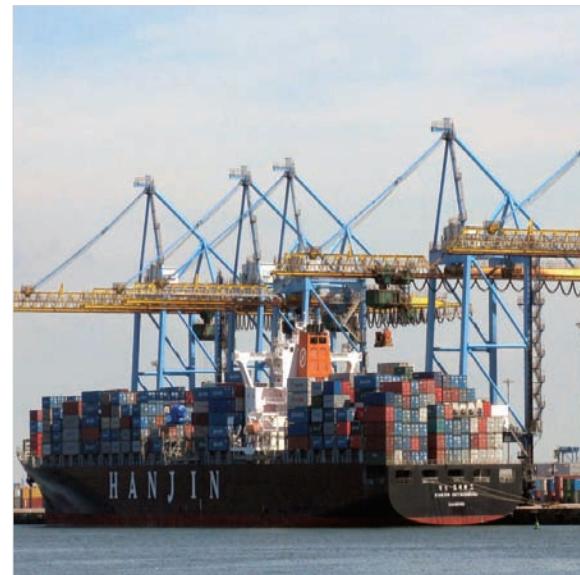
## ACTIONS DES JA

Un accord à l'OMC a été signé le 7 décembre. C'est un accord a minima. L'inde a obtenu « l'autorisation » de stocker des denrées à des fins de sécurité alimentaire, malgré la réticence des pays développés comme les Etats-Unis qui craignent un « détournement » de ces stocks à destination de l'export au risque de déstabiliser fortement les marchés. Le compromis ne prévoit pas de sanctions contre les pays qui dépasseront le plafond autorisé par l'OMC en matière de subvention, lorsque ces subventions seront utilisées pour un programme de sécurité alimentaire. Cet accord rappelle aussi la fin des subventions à l'exportation comme objectif prioritaire. Enfin, l'autre point majeur de l'accord concerne la facilitation des procédures douanières, autrement dit un allègement administratifs pour les importateurs et les exportateurs. La difficulté à aboutir encore une fois, est principalement dû aux dossiers agricoles. La sécurité alimentaire est un enjeu qui prend de plus en plus d'importance dans bon nombre de pays, il faut dépasser le cadre de l'OMC pour traiter une telle problématique. L'agriculture doit être traitée de manière spécifique.

Du côté du bilatéralisme, alors que la Commission Européenne est arrivée à un accord avec le Canada (sous réserve d'une approbation par le Parlement Européen d'ici 2016), elle a entamé des discussions avec les Etats-Unis depuis le mois de juin 2013. L'objectif étant l'un des plus importants accords commerciaux entre l'UE et les Etats-Unis. Alors que des cabinets d'audit estiment que les deux grandes puissances y gagneront beaucoup, aucune étude d'impact sur les filières agricoles n'est réalisée. L'idéologie ultralibérale qui a cours dans les instances internationales biaise fortement ce type de résultats.

Notre vigilance reste donc largement nécessaire aux niveaux européen et français où les intérêts et les intentions divergent. Une ouverture de contingent supplémentaire sur la viande américaine serait une catastrophe.

Si les accords bilatéraux posent souvent des problèmes au secteur agricole quand ils mettent en concurrence des pro-



ducts ne respectant pas les mêmes standards, il n'en demeure pas moins que Jeunes Agriculteurs trouve légitime, dans un cadre collectif et organisé, de profiter des opportunités offertes par les débouchés d'exportation.

L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale remet les débats agricoles au centre des débats mondiaux. JA s'est engagée pleinement dans cette année (voir fiche AIAF). Tous les évènements qui la jalonnent doivent servir de caisse de résonnance à nos revendications et nos propositions que nous devrons construire avec les organisations syndicales du monde entier.

## PERSPECTIVES

Nous savons que laisser libre cours au marché mondial peut avoir des conséquences violentes et désastreuses pour nos économies. Les frémissements de l'OMC en décembre 2013 ne sont pas suffisants pour freiner les accords bilatéraux en discussions et qui menacent des pans entiers de notre agriculture. Le dernier en date, celui avec le Canada, va permettre une augmentation considérable des contingents d'importation de viande bovine et porcine en Europe, ce qui aura inévitablement des répercussions sur nos filières. Heureusement, tout ne semble pas perdu car le Parlement européen n'a pas encore ratifié cet accord et cela pourrait prendre plusieurs années. A nous de nous mobiliser avec l'ensemble de la profession et notamment les secteurs concernés pour empêcher la signature d'un tel accord.

## POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

# DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

### CONTEXTE

La politique de développement agricole et rural a pour but d'orienter les sujets de recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs, en participant au budget des instituts techniques (Arvalis, Institut de l'élevage...), des chambres d'agriculture et d'autres organismes (Coop de France, Trame, France Agri Mer...).

Le développement agricole est une politique publique qui a la spécificité d'être financée directement et exclusivement par les agriculteurs via le compte d'affectation spéciale de développement agricole et rural (le Casdar). Ce fonds est alimenté par une taxe appelée « Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles ». Elle est assise sur le chiffre d'affaires et concerne les agriculteurs dont les activités sont soumises à la TVA.

### ACTIONS DES JA

Le travail réalisé par Jeunes Agriculteurs consiste essentiellement à porter nos positions et défendre nos orientations en matière de fonctionnement et d'affectation des fonds Casdar.

Jeunes Agriculteurs participe également à l'élaboration de positions et courriers communs à la profession agricole, regroupant entre autres l'ACTA (=instituts techniques), l'APCA (=chambres), Coop de France et la FNSEA.

En 2013, JA a déposé, en lien avec Coop de France, In Vivo et l'APCA, un projet éligible au financement CASDAR intitulé « Faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés dans un grand bassin de consommation ». Ce projet d'un an a été accepté par le ministère et sera en partie financé par le budget Casdar 2014.

Cette année, les prévisions de recettes issues de la taxe Casdar étant en hausse, JA s'est positionné aux côtés de la profession agricole pour le réajustement à la hausse des fonds collectés et affectés au développement.

L'an passé, en raison d'une sous-évaluation du produit de la taxe, l'Etat avait voulu récupérer le surplus de collecte. Grâce à une mobilisation de tous les acteurs, cette situation inacceptable est remontée jusqu'à Matignon et fait l'objet d'un arbitrage. En 2014, non seulement le surplus de collecte 2012 est revenu dans le budget, mais le surplus de 2013 est bien resté.

En parallèle, le Ministère s'est retiré du programme d'expérimentation de FranceAgriMer (10 millions



d'euros) et a transféré cette charge sur le Casdar, financé par les agriculteurs.

Enfin, si 2014 ressemble encore à 2013 en terme de paysage du développement agricole, plusieurs nouveaux organismes devraient dorénavant bénéficier du financement des agriculteur via le Casdar : CPIE, Terres de liens, parcs régionaux... ce qui, avec le contexte budgétaire en baisse, augure de forts débats sur les arbitrages financiers.

### PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs compte rester attentif au rôle de l'ensemble des organismes agricoles dans le paysage du développement agricole et rural : afin que les professionnels puissent reprendre la main sur un budget Casdar de plus en plus piloté unilatéralement par les pouvoirs publics, et que les agriculteurs soient mieux informés des résultats des projets financés par ce budget. Jeunes Agriculteurs cherche également à financer des projets, en lien étroit avec d'autres organismes, afin de faire bénéficier JA d'une partie des fonds pour le développement.

# 2014, ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE (AIAF)

## CONTEXTE

2014 a été officiellement déclarée par l'ONU, année internationale de l'agriculture familiale. A l'automne 2013, la FAO s'est également décidée à s'engager dans le projet. Depuis des évènements s'organisent aux quatre coins de la planète : conférence internationale à Bruxelles en novembre 2013, conférence internationale à Abu Dhabi en janvier, forum mondial à Budapest en mars, conférences pendant le SIA. JA y fait systématiquement entendre la voix des jeunes agriculteurs et même des agriculteurs en général. Car c'est à eux, à nous, de porter l'AIAF auprès du grand public et des politiques. Il en va de notre lisibilité sur un sujet qui pourrait être « récupéré » au détriment des paysans.

## ACTIONS DES JA

Depuis le début, Jeunes Agriculteurs, avec Afdi, s'est impliqué dans le lobbying pour faire reconnaître 2014, année internationale de l'agriculture familiale. Un travail qui a payé et qui aujourd'hui se concrétise aussi bien au niveau national que dans les départements et les régions. Une conférence internationale a été organisée le 26 février 2014 en partenariat avec le ministère de l'Agriculture sur le thème « l'agriculture familiale : des agricultures d'avenir ? ». Cette conférence, où des ministres (ou leurs représentants) et des paysans de plusieurs continents sont intervenus a été une belle réussite et a permis de mettre sur le devant de la scène la question de l'accès au métier pour les jeunes. Elle a constitué le lancement de nos travaux sur le manifeste que nous élaborerons avec les organisations jeunes du monde entier.

Jeunes Agriculteurs souhaite mettre les échanges au cœur de son implication dans l'AIAF. C'est en ce sens qu'une quinzaine de jeunes agriculteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud seront accueillis en France fin août 2014, avant les Terres de Jim, par des JA. Le partenariat étroit avec Afdi, qui a un véritable savoir-faire dans ce type d'échanges, permettra la réussite du projet et le renforcement des relations entre les deux réseaux.

Enfin, en vue de l'organisation du Sommet mondial des jeunes agriculteurs, qui aura lieu le 4 septembre à Bordeaux pendant les Terres de Jim, JA a diffusé dès la fin du mois d'avril un projet de manifeste international auprès des organisations de jeunes agriculteurs du monde entier. Ce document, qui sera signé le 4 septembre, aura vocation à transmettre des propositions concrètes sur l'accès au foncier, à la formation, aux marchés ou encore sur la reconnaissance du métier d'agriculteur et des organisations syndicales qui le représentent.

Jeunes Agriculteurs et Afdi une définition de l'agriculture familiale, large, évolutive, support à nos travaux pendant l'AIAF:

JA et Afdi ont choisi, dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF), de baser la définition de l'agriculture familiale sur des valeurs et des responsabilités.

De manière consensuelle, l'agriculture familiale est, selon nous, caractérisée par un lien organique entre la famille et l'unité de production. Il s'agit pour nous d'exploitations en capacité de faire vivre une famille, et que celles-ci soit vivables et transmissibles. Plus qu'un



2014  
Année internationale de  
l'agriculture familiale

simple lien entre famille et exploitation agricole, nous souhaitons souligner que l'agriculture familiale est une agriculture consciente des multiples dimensions de son activité composée d'exploitations :

- indépendantes d'intérêts financiers extérieurs (ou à condition qu'ils soient minoritaires et anonymes)
- dont les chefs d'exploitations assument une responsabilité individuelle ou partagée (agriculture de groupe), transmissible à un ou des jeunes, pas forcément issus du cadre familial, qui permet de dégager du temps libre pour les loisirs et la vie de famille.

La durabilité au sens large (écologique, sociale, économique) est une caractéristique intrinsèque aux exploitations familiales, car le principe même de transmission de l'outil de production, conduit l'exploitant à préserver son environnement économique, social et environnemental.

## PERSPECTIVES

Dans les mois qui viennent, la fréquence des événements va s'intensifier à tous les niveaux. Et Jeunes Agriculteurs devra faire entendre la voix des jeunes aussi bien en région, qu'aux niveaux national, européen ou mondial. Les travaux sur le manifeste vont également prendre de l'ampleur quand celui-ci sera examiné par les organisations «jeunes» du monde entier. Le Sommet mondial du 4 septembre sera le point «culminant» de notre engagement mais il ne doit en aucun cas être vu comme une finalité. Ce sera un point de départ pour continuer les travaux avec l'ensemble des organisations présentes et pousser nos propositions. Enfin, parce que l'AIAF n'est pas simplement une affaire de conférences ou de colloques, les réseaux JA et Afdi montreront leur valeur ajoutée et la force d'un réseau par la mise en œuvre sur le terrain d'échanges concrets avec de jeunes agriculteurs étrangers.

## POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

# LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE

### CONTEXTE

L'examen du projet de loi d'avenir a débuté en 2013.

JA a été partie prenante de son suivi et de ses évolutions dès l'origine, avec notamment un très fort lobbying auprès des parlementaires, qui a motivé et fait participer tout le réseau.

Ces dernières années, les présidents de la République successifs ont pris l'habitude de faire voter une loi d'orientation agricole à chaque mandat. Aussi, il est important à ces occasions de prendre toute notre part à l'élaboration de ces textes.

### ACTIONS DES JA

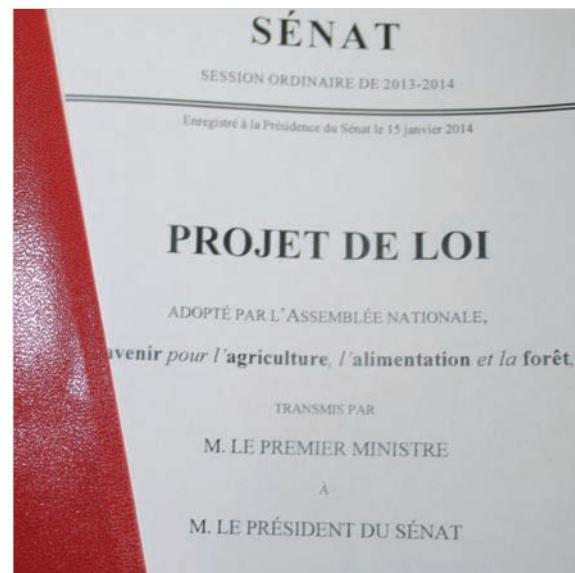
Deux grands axes de travail ont été déterminés dès l'origine : l'installation d'une part, sujet pour lequel JA est considéré comme absolument incontournable. D'autre part la protection du foncier agricole, qui a pris une place croissante dans l'action syndicale notamment depuis 2009. Mais ce sont finalement tous les sujets qui ont été abordés, tant il est difficile de détacher les problématiques « jeunes » de celles qui concernent les filières dans lesquelles ceux-ci se trouvent.

Les résultats sont au rendez-vous :

En ce qui concerne l'installation, un dispositif d'installation progressive d'une durée maximale de 5 ans sera mis en place. La personne suivant des formations ou des stages en vue de son installation sera couverte socialement lorsqu'elle ne relève d'aucun régime. Le contrat de génération sera adapté à l'agriculture afin de faciliter la transmission des exploitations. Quant au RDI et à la DICAA, ces dispositifs sont sauvés, et même renforcés pour cette dernière. Enfin, la SMI disparaît définitivement, ce qui suppose de la remplacer par d'autres seuils et critères.

En matière d'assujettissement à la protection sociale agricole, la SMI devient donc la SMA, et participera à la détermination de l'AMA (activité minimale d'assujettissement), aux côtés du temps de travail qui est maintenu, mais auxquels pour la première fois est ajouté un critère de revenu, à la demande de JA.

Pour le foncier, les avancées sont très nombreuses : élargissement des compétences de l'ONCEA, des CDCEA, création des observatoires régionaux des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les SAFER sont sauvées et verront leurs missions renforcées : elles seront de véritables outils de protection du foncier, bénéficieront de plus d'informations et d'un renforcement des sanctions pour défaut de notification. Le droit de préemption est réaménagé et renforcé, afin d'éviter de nombreuses pratiques de contournement qui se sont développées ces dernières an-



nées. Le contrôle des structures est toiletté et renforcé lui aussi. Les SDDS actuels seront régionalisés : est créé le nouveau schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA).

L'action de JA a également permis de faire du futur GIEE un outil plus au service de l'agriculture que ne l'était son cadre d'origine, bien trop flou et ouvert.

En matière de coopératives, la formation des administrateurs, membres du conseil de surveillance ou du directoire apparaît enfin !

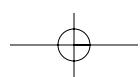
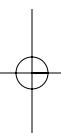
Concernant les accords interprofessionnels, les amendements adoptés permettront que les durées minimales des contrats prévues par ceux-ci, soient allongées de 2 années lorsque ces contrats portent sur un produit dont le producteur a engagé la production depuis moins de 5 ans. Dispositions applicables même en cas de cession de contrats à un jeune installé avec capacité ou expérience professionnelle.

### PERSPECTIVES

La loi d'avenir prévoit pour sa bonne application un certain nombre de décrets à paraître dans les mois ou années à venir. Une vigilance particulière s'impose donc.

De même, l'attention du réseau se portera en particulier sur les nouvelles rédactions à venir des schémas régionaux des structures, mais aussi sur la hauteur de la SMA.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





## SOCIAL, FISCAL ET RÉGLEMENTATION

# PROTECTION SOCIALE ET FISCALITÉ AGRICOLE

### CONTEXTE

L'année écoulée a confirmé la ligne observée lors de l'année précédente : en matière de fiscalité, de même qu'en matière de protection sociale agricole, presqu'aucune amélioration n'est possible sans une compensation budgétaire minimale de 1 pour 1.

C'est toujours dans ce contexte où les marges de manœuvre sont restreintes qu'il faudra trouver de nouvelles voies d'amélioration pour l'avenir, sans accroître la dépense fiscale ou sociale.

La vigilance s'impose donc afin de préserver au mieux les intérêts agricoles, et en particulier ceux des jeunes agriculteurs en début de carrière.

### ACTIONS DES JA

La mobilisation de Jeunes Agriculteurs a été totale en matière de fiscalité sur le non-bâti agricole. Le résultat est au rendez-vous : alors que la valeur locative cadastrale de certains terrains à urbaniser était menacée d'explosion dans 1151 communes urbaines et périurbaines, le Gouvernement a fait machine arrière en repoussant l'application de cette mesure, et en exonérant les terrains agricoles dont un certain nombre étaient concernés. Aussi, la taxe foncière sur le non-bâti agricole demeurera souhaitable tant pour le fermier que pour le propriétaire. Le péril est écarté.

Au ministère des finances, alors que la fiscalité écologique se mettait en place, JA a rappelé la nécessité pour les agriculteurs de bénéficier de taux réduits sur le GNR, et du remboursement partiel de TICPE (et TICGN) reconduit d'année en année. Demande entendue puisque non seulement le remboursement partiel est pérennisé jusqu'au moins 2016, mais de plus dès 2015 le montant du remboursement suivra la hausse des taxes portant sur les combustibles concernés. Si l'agriculture est néanmoins touchée, l'impact est bien moindre que dans les autres secteurs.

Sur le volet social, la loi d'avenir apportera aussi un certain nombre de modifications.

### PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs souhaite toujours que les exonérations de charge de la MSA soient étalées sur 6 années, avec une révision de la dégressivité.

Par ailleurs, nous poursuivons notre action en faveur de la mise en place d'une déduction pour transmission et installation (DPTI).

Deux régimes vont poser question dans les mois à venir : l'avenir du forfait qui concerne les agriculteurs qui ne sont pas au réel d'une part ; et d'autre part l'avenir du statut d'aide familial qui



Toutefois, on notera déjà pour le début de l'année 2014, la mise en place des indemnités journalières (IJ AMEXA) pour les accidents et maladies de la vie privée, et de la cotisation correspondante (200 euros annuels). De même, la loi a accordé l'absorption de l'activité d'assurance agricole du GAMEX par la MSA, ce qui fait donc de cette dernière l'interlocuteur unique des agriculteurs en matière de protection sociale agricole obligatoire.

Enfin la réforme des retraites, qui va dans le bon sens pour les retraités agricoles, s'est négociée plus difficilement sur le volet des recettes qui y sont affectées. JA a fait de son mieux pour restreindre l'accroissement des prélèvements reposant sur les actifs.

souffre de désaffection et d'une révision de la fiscalité du salaire différé qui joue en sa défaveur.

Quant à l'écotaxe poids lourds, suspendue jusqu'à présent, son devenir sera suivi avec la plus grande attention et fermeté.

Enfin, sécurisation des revenus et lissage des cotisations des jeunes agriculteurs demeurent des priorités permanentes.

# GESTION DES RISQUES ET DES CRISES

## CONTEXTE

Chaque année, les crises se succèdent dans les différentes productions agricoles. Une fois encore, de nombreux départements ont été touchés par le gel, la grêle, les orages, l'excès d'eau ou les inondations.

Le cadre global pour les calamités et pour l'assurance-récolte a été stabilisé ces dernières années, entre le cofinancement assuré suite au bilan de santé de la PAC en 2009 d'une part. Et la création du nouveau Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA) par la loi de modernisation de l'Agriculture en 2010, et la substitution du CNAA par le Comité national de gestion des risques en Agriculture (CNGRA), d'autre part.

La question de l'assurance fourrage se pose toujours, et des expérimentations sont en cours.

Dorénavant, la gestion des risques se situe dans une nouvelle phase d'évolution :

- Réforme de la PAC et des perspectives de cofinancement
- Contraintes budgétaires françaises et réduction des dépenses publiques.
- Mise en place effective et progressive du FMSE (Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental)
- Constat de certains défauts de couverture et d'articulation dans la prise en charge entre calamités agricoles et système assurantiel.

Les défis à relever sont nombreux, et la profession agricole, les assureurs, les ministères de l'Agriculture, et du budget, travaillent à préciser les contours d'une nouvelle étape à franchir dans la gestion des risques et aléas en Agriculture.

## ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs est toujours force de proposition dans ces réformes.

Nous soutiendrons les mesures visant à renforcer la déduction pour aléas, à mettre en place un pool d'assureurs afin d'accroître l'offre assurantelle disponible, ou encore à promouvoir le fonds de mutualisation sanitaire et environnemental.

## PERSPECTIVES

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, la profession avait obtenu pour la première fois le subventionnement de l'assurance récolte socle à hauteur de 65 % avec un cofinancement européen (1/4 France – 3/4 Europe : FEAGA).

Or, le désengagement progressif de l'Etat a fait mécaniquement baisser le montant global de l'enveloppe cofinancée. Pour la première fois en 2013, l'enveloppe n'a pas suffi à appliquer le taux de subvention à tous les contrats.

Jeunes Agriculteurs continue à défendre les dossiers de reconnaissance et d'indemnisation lors des réunions du CNGRA et rappelle à cette occasion les attentes qui sont les nôtres pour l'avenir.

Par ailleurs, le travail se poursuit activement sur la gestion des risques dans la prochaine PAC, bien que les perspectives soient complexes. Un transfert annuel de 1,33 % des aides du 1er vers le



Tous ces outils doivent être complémentaires et s'inscrire dans une démarche cohérente. Pour cela, l'Etat doit aussi prendre ses responsabilités, notamment dans sa participation à l'assurance récolte, ou encore en matière de réassurance.

Toutefois, la gestion des risques n'est pas qu'affaire de réparation, mais aussi de prévention : le risque se limite également par des actions préventives et notamment des solutions techniques (filets de sécurité, fusées paragraphe etc.) qu'il faut développer avec vigueur. Dans ce même cadre, la gestion de l'eau doit faire l'objet d'une attention particulière afin de mieux contenir tant les sécheresses, que les inondations.

2nd pilier est acté au moins jusqu'en 2017, soit en moyenne environ 100 millions par an, divisé entre le soutien à l'assurance récolte et le FMSE.

En outre, JA poursuit son lobbying pour faire entendre la nécessité de former une couverture sous forme de « fusée à plusieurs étages », avec un socle de base large et couvrant les événements vraiment exceptionnels, puis des niveaux de couvertures plus fins, ciblés et ajustés aux besoins de l'agriculteur, afin de permettre à chacun de faire ses choix. La prévention, elle, reste indispensable.

De même, nous considérons qu'il devient nécessaire de fournir à tous les jeunes, dans le cadre de leur parcours à l'installation, un point spécifique sur la gestion des risques, sous la forme d'une formation.

Enfin, le travail sur le nouveau FMSE agréémenté en septembre 2013 doit se poursuivre, et son rôle sera certainement central dans les années qui viennent.

## SOCIAL, FISCAL ET RÉGLEMENTATION

# FONCIER AGRICOLE

### CONTEXTE

En matière d'artificialisation des sols, l'équivalent d'un département français disparaît tous les 7 ans.

Depuis 1960, la surface agricole utilisée (SAU) a diminuée de 7 500 000 hectares, soit l'intégralité des régions Bretagne, Normandie (Haute et Basse), et Picardie réunies, et encore si ces régions n'étaient couvertes que de terres agricoles.

La conséquence de cette raréfaction entraîne une seconde difficulté. Le foncier agricole devient rare et cher posant ainsi la question de l'accès au foncier pour les jeunes qui s'installent ou pour un agriculteur qui souhaite conforter son exploitation, avec pour conséquence une mise en concurrence sur le foncier qui se développe aussi entre agriculteurs.

### ACTIONS DES JA

Les années 2013-2014 ont été marquées principalement par l'élaboration de 2 textes de loi d'une grande importance pour le foncier agricole. Ces textes, qui auraient pu déréguler et assouplir à outrance la gestion des terres sur le territoire national, ont au contraire, sous la pression syndicale, gravés dans le droit de nouveaux moyens de protéger le foncier agricole.

C'est le cas de la loi ALUR, publiée au Journal officiel du 26 mars 2014, entre autres par le moyen des SCOT et de la modernisation des documents d'urbanisme, de même que par une plus grande facilité à densifier l'habitat (notamment suppression du COS).

D'autre part, le rôle des CDCEA est renforcé, avec des avis conformes dans certains cas, mais aussi grâce à l'extension de leurs compétences aux espaces agricoles, quel que soit leur zonage urbanistique.

Concernant la loi d'avenir, elle aura des répercussions plutôt positives sur le foncier, en particulier grâce aux réformes du contrôle des structures, des SAFER et à un nouveau renforcement de l'action des CDCEA.

Une autre belle victoire de Jeunes Agriculteurs est à signaler en 2013 : le recul du Gouvernement sur son projet de surtaxer les terrains constructibles en zones périurbaines : les terrains agricoles seront exonérés de la majoration prévue, sur production d'un justificatif (bail...).

Enfin, la Session foncière s'est tenue du 10 au 13 février 2014 sur l'île de la Réunion. Elle permit de donner à tous les participants une idée précise des problématiques foncières de l'outre-mer, et de constater que malgré son caractère insulaire, la Réunion était en pleine reconquête de



terres agricoles. Le travail de la Session porta principalement sur les lois en cours et à venir, de même que sur des aspects liés à l'environnement, au statut du fermage, aux problématiques de reboisement.

### PERSPECTIVES

Un important travail devra se poursuivre en 2014-2015.

- Surveiller la bonne rédaction des décrets faisant suite à la loi d'avenir.
- Veiller à ce que l'environnement ne s'oppose plus à l'agriculture, notamment dans le cadre de l'élaboration de la loi portant sur la biodiversité.
- JA réalisera aussi un guide du responsable foncier, afin de faciliter le travail, et d'assurer un même niveau de connaissance pour les responsables, tout en permettant de collecter les bonnes pratiques locales.

Lutter contre certaines formes déviantes de travail à façon, dont l'objectif est de contourner le statut du fermage, et qui empêche l'installation des jeunes.

Lutter pour rendre à l'agriculture les terrains inexploités qui sont nombreux.

Mieux réglementer l'activité de production d'électricité photovoltaïque en interdisant l'installation de centrales photovoltaïques au sol. Il faut privilégier uniquement les panneaux solaires sur toitures.

# AFFAIRES PUBLIQUES NATIONALES ET EUROPÉENNES

## CONTEXTE

Comme chaque année, JA a connu une année de lobbying chargée, tant sur le plan national que sur le plan européen.

- **Sur le plan national :**

o avec les votes des projets de lois de finances, de finances rectificatives, de financement de la sécurité sociale et d'autres lois impactant plus ou moins directement les exploitations. Des rapports parlementaires ont également été rédigés par des députés et des sénateurs.

o Les projets de lois ALUR (Urbanisme et logement, impactant le foncier agricole), Consommation et d'avenir agricole ont permis de nombreuses rencontres et auditions des élus JA tant au national qu'en département.

- **Sur le plan européen :** calendrier communautaire chargé, lobbying pour faire passer les idées JA/CEJA dans le projet PAC,...

## ACTIONS DES JA

- **Sur le plan national :**

- Rencontres nombreuses sur le SIA et lors de rencontres thématiques avec des parlementaires,
- Participation à des débats publics, des tables rondes avec des parlementaires et des représentants de la société civile,
- Renforcement des liens avec la société civile, tant par le Conseil économique, social et environnemental que par l'action des élus « affaires publiques »,
- Adhésion et participation aux travaux d'associations comprenant des parlementaires et sur les thématiques JA (exemple : ANDER).

- **Sur le plan européen :**

- Participation active aux groupes de travail du CEJA, et élection d'un vice-président issu de JA
- Rencontres d'eurodéputés dans le cadre des différents projets de textes législatifs au Parlement européen (PAC notamment).

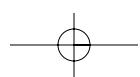
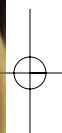
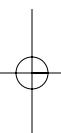


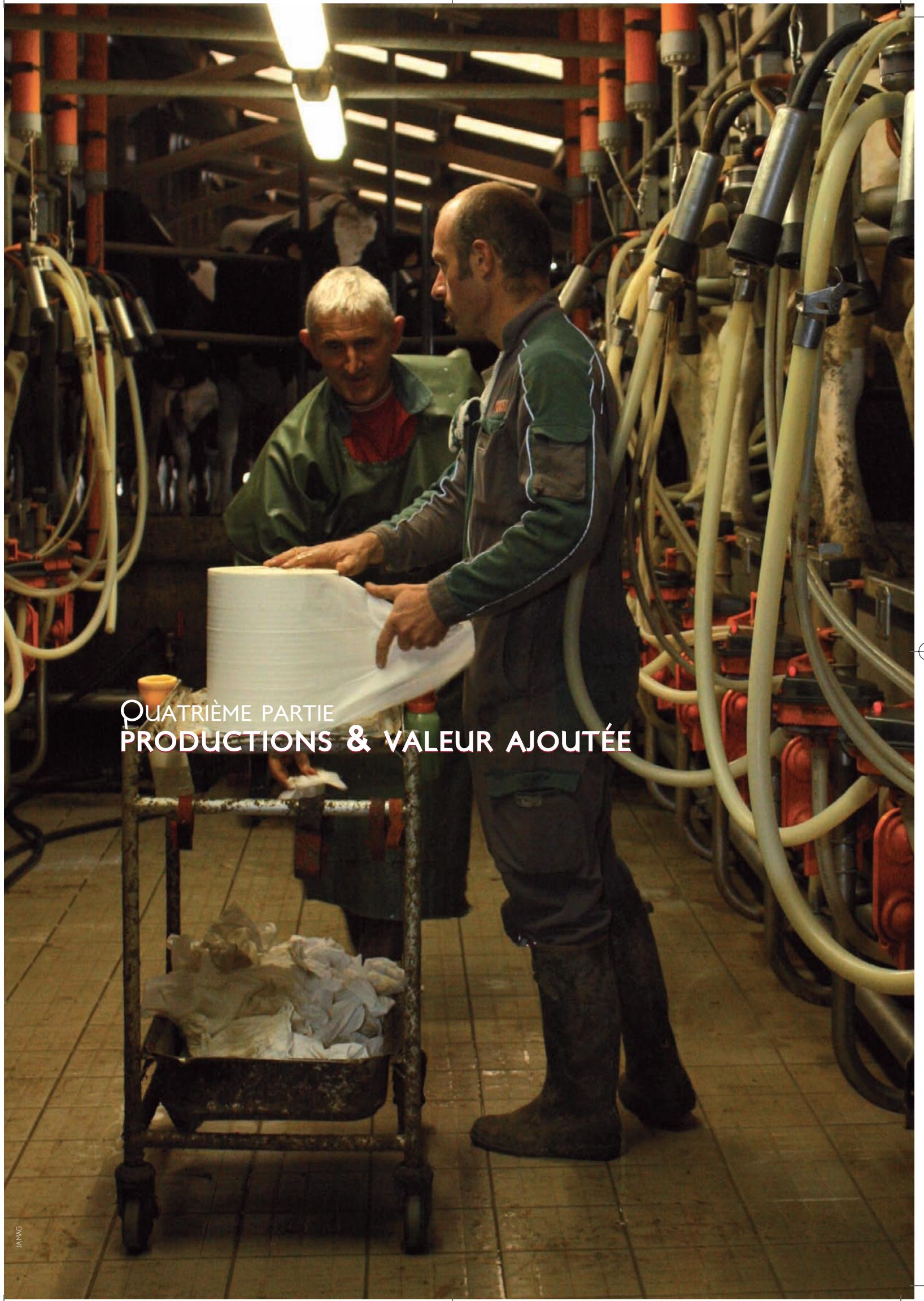
## PERSPECTIVES

Suite au développement du secteur « affaires publiques » parallèle France et UE, Jeunes Agriculteurs doit capitaliser sur les contacts pris depuis quelques années afin de continuer à garder sa crédibilité sur les dossiers installation et foncier notamment.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





QUATRIÈME PARTIE  
**PRODUCTIONS & VALEUR AJOUTÉE**

## PRODUCTIONS & VALEURS AJOUTÉES

# DISTRIBUTION ET VALEUR AJOUTÉE

### CONTEXTE

La grande distribution est un acteur historique et majoritaire de la distribution des produits agricoles aux consommateurs. Depuis des années, elle a permis à l'ensemble de la population l'accès à une diversité de produits, à des prix défiant toute concurrence. Cependant, ses relations avec les agriculteurs sont de plus en plus tumultueuses et chaque année voit son lot d'agriculteurs manifester devant ces grandes enseignes.

Pour Jeunes Agriculteurs, il convient de replacer l'alimentation et la rémunération des productions au prix juste au cœur des débats. Ainsi, une réflexion s'est ouverte sur la possibilité de développer un réseau de distribution de produits agricoles. Cette réflexion de longue date, a pour objectif de fédérer l'existant et de proposer aux agriculteurs un système de distribution (des produits agricoles), piloté par les producteurs et alternatif à la grande distribution.

### ACTIONS DES JA

Depuis le début du mandat, JA s'est attaché à faire partager sa vision auprès des politiques, de ses partenaires mais aussi du grand public. Le congrès national de Jeunes Agriculteurs de 2013, un temps fort pour le réseau, a été l'occasion pour JA de partager clairement avec ses partenaires historiques, sa réflexion sur la distribution.

C'est dans cette dynamique de communication, que JA a profité d'un dossier dédié à « la distribution des denrées alimentaires » d'un numéro du magazine Agro Mag, pour communiquer autour de son projet. De même, le salon international de l'agriculture 2014 a été une opportunité pour communiquer que JA n'a pas manqué en diffusant largement des affiches publicitaires. Nous pouvions y retrouver des messages tels que : « Et si... on pouvait vraiment consommer autrement demain ? », « Et si ... une vrai alternative à la grande distribution existait ? » et « Et si ... les nouvelles générations d'agriculteurs la construisaient ? ». Un début de communication léger et en douceur auprès du grand public et donc du consommateur.

Cette année, JA a monté un projet Casdar intitulé « Faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés dans un grand bassin de consommation ». Un projet innovant, que le ministère actuel a décidé de financer et soutenir.



Coop de France, qui partage les idées de JA autour de cette thématique de la distribution s'est engagé à nos côtés en tant que copilote. Ce projet s'étend sur douze mois et a pour objectif de réaliser toute la phase préliminaire avant la mise en œuvre du projet pilote. Le projet Casdar permettra donc de financer une partie des réflexions qui sont menées au sein de Jeunes Agriculteurs.

### PERSPECTIVES

L'idée de ce projet est d'amener partenaires et élus à construire ensemble un réseau de distribution de produits agricoles qui leur convient et qui soit piloté par les producteurs eux-mêmes. A l'avenir, un système de ce type, devra permettre d'offrir davantage de débouché en matière de commercialisation aux agriculteurs ; et ainsi, par cette nouvelle opportunité, installer durablement des jeunes en agriculture. »

# VITICULTURE

## CONTEXTE

L'automne 2013 marque la fin des vendanges, la fin de la programmation nationale 2008/2013 ainsi que la fin des négociations européennes pour le secteur vitivinicole. Concernant la production 2013, malgré un léger progrès par rapport à 2012 (environ 41 Mhl), les rendements restent en baisse, ce qui se ressent sur la production nationale (43,5 Mhl). Ces chiffres restent néanmoins loin de la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 50 Mhl.

Si le début de la programmation 2008/2013 avait été entaché par une sous-consommation de l'enveloppe, la fin aura été plus heureuse avec une consommation totale de l'enveloppe. D'autre part, la nouvelle programmation est lancée depuis le 16 octobre 2013.

Enfin, les négociations européennes se sont conclues par le maintien d'un système de régulation, ainsi que le maintien d'un programme national vitivinicole. Néanmoins un travail important est en cours concernant l'application française du prochain système de régulation par autorisations de plantation.

## ACTIONS DES JA

Depuis 2011 le secteur a été marqué par de grands combats mais aussi et surtout par de grandes victoires syndicales. Tout d'abord c'est le travail, au niveau communautaire, sur la régulation du potentiel de production, mené dans la durée, qui aura porté ses fruits, en contraignant la Commission européenne à faire marche arrière et à revenir sur la libéralisation des droits de plantation prévue pour début 2016. Le travail en départements, en régions et au national à travers de nombreuses actions et communications, à l'exemple de la pétition « Sauvez David », mais aussi au sein de l'ensemble de la filière a finalement payé. Le secteur bénéficiera donc, à compter de 2016, et jusqu'à fin 2030, d'un nouveau système de régulation offrant de nouvelles perspectives de développement pour le secteur vitivinicole. Ce nouveau cadre communautaire permettra de gérer les plantations de vigne par « autorisations de plantation » pour toutes les catégories de vins (AOP, IGP et VSIG) avec une augmentation maximale de la surface plantée fixée à 1% par an. C'est une réelle victoire pour JA ainsi que pour l'ensemble de la profession.

Au niveau national, JA continue de prôner une politique viticole ambitieuse en défendant les mesures spécifiques de l'OCM Vin, refusant de minimiser ce budget au profit d'une aide à l'hectare. C'est en défendant nos mesures à long terme que nous continuerons à développer et structurer notre filière. Une nouvelle victoire. Le programme national ainsi que son budget est conservé pour la prochaine période 2014/2018. Comme chaque année, à l'image de 2013, JA et l'ensemble de la profession sont mobilisés pour la consommation totale de l'enveloppe. Sans oublier que JA milite au quotidien pour conserver les avantages



pour les jeunes agriculteurs dans le cadre des différentes mesures de l'OCM Vin. La majoration de l'aide à la restructuration pour les jeunes agriculteurs est reconduite sur le nouveau programme.

Enfin, JA continue d'inciter à la recherche et à l'innovation dans le secteur viticole et poursuit ses travaux sur la gestion des risques dans son ensemble, dont l'importance s'est accentuée depuis la sortie de la viticulture du fonds des calamités agricoles en 2011 et au regard des aléas qui frappent le secteur chaque année.

## PERSPECTIVES

Si le cadre communautaire est posé, la gestion des autorisations de plantation s'opérera au niveau national. La discussion est en cours et JA défendra la position définie : une gestion des autorisations de plantation des IG au niveau des conseils de bassin et chapotée au niveau national par France Agri Mer. Tout en veillant à éviter un détournement du système pour protéger le travail accompli et en priorisant les autorisations aux jeunes agriculteurs de moins de 40 ans ayant suivi le dispositif d'accompagnement à l'installation. Enfin le groupe devra rapidement adopter une position quant à l'avenir du segment des VSIG.

D'autre part, le gouvernement a placé le secteur du vin dans son viseur, proposant d'augmenter la taxation ou encore de limiter voire d'interdire la propagande autour du produit. JA s'y oppose fermement.

Enfin, les résultats obtenus au quotidien sont le fruit d'un travail fourni par un groupe vin JA très dynamique qui est une arme puissante pour mener à bien nos combats syndicaux. Nous devons perdurer dans ce sens.

## PRODUCTIONS & VALEURS AJOUTÉES

# GRANDES CULTURES

### CONTEXTE

En dépit de récoltes abondantes, des tensions sur le marché mondial du blé apparaissent en raison de l'épuisement des disponibilités à l'exportation de la Russie. Les prix mondiaux repartent à la hausse. Dans ce contexte, l'intérêt des importateurs mondiaux pour l'origine européenne ne se dément pas. Au niveau français, les prix des céréales à l'exportation s'apprécient sous l'effet de la demande. Les prévisions d'exportation de blé tendre ont été revues à la hausse à 11,2 Mt vers les pays tiers, en maintenant une prévision de plus de 7 Mt à destination des autres pays de l'Union européenne. La France devrait exporter plus de blé que l'an dernier, exception faite du blé dur, dont la faible récolte limite de fait les disponibilités.

Concernant les travaux au niveau communautaire et national, la réflexion quant à la Politique Agricole Commune pour la période 2014/2020 touche à sa fin. Néanmoins, le travail doit se poursuivre pour faire entendre la voix de JA sur les dernières questions en suspens.

### ACTIONS DES JA

.Les réflexions menées dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune ont occupé tous les esprits depuis plusieurs années, laissant souvent place à des débats plus transversaux. Cependant, le groupe « Grandes Cultures » a travaillé à la déclinaison des grands sujets de la PAC dans le secteur des grandes cultures, et a notamment pu se positionner sur les différents volets de la PAC en gardant pour objectif principal la pérennité des exploitations et en mettant en avant les risques de certaines mesures proposées et aujourd'hui actées.

Par ailleurs, nous continuons également à travailler pour une meilleure gestion des risques compte-tenu de la forte exposition de la filière. Le travail semble porter ses fruits puisque le taux de pénétration de l'assurance récolte dans le secteur récolte est grandissant depuis plusieurs années (approchant près de 40% des surfaces plantées en grandes cultures). Nous devons perdurer dans ce sens, tout en menant une réflexion plus globale intégrant l'ensemble des filières agricoles.

D'autre part, dans le cadre du plan stratégique à l'horizon 2025 prévu par la Loi d'avenir agricole, la filière a rendu sa copie et propose six grands axes stratégiques : produire plus et mieux, travailler et adapter la qualité des productions aux marchés intérieurs et



à l'export, rendre les exploitations plus compétitives, développer l'industrie de transformation et d'export de céréales, renforcer la logistique et rendre attractive la filière céréalière.

Enfin, depuis 2011, Graines d'Agriculteurs - Les trophées de l'installation sont organisés chaque année par Jeunes Agriculteurs pour récompenser les meilleures installations de moins de 5 ans. Cet événement de communication de grande ampleur permet de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. Après l'arboriculture, la viti-culture, le maraîchage et la viande bovine, c'est la filière « Grandes cultures » qui a été sélectionnée pour cette édition 2014. Grâce au dynamisme de l'opération nous espérons mettre en lumière des projets innovants pour promouvoir les grandes cultures.

### PERSPECTIVES

La réforme de la PAC occupe tous les esprits, ce sera notre objectif principal à court terme. Défendre les intérêts des producteurs de grandes cultures dans sa mise en application et porter notre voix dans des débats désormais nationaux.

# FRUITS ET LÉGUMES

## CONTEXTE

L'été 2013 a été atypique pour les fruits. En effet, les mauvaises conditions climatiques du printemps ont provoqué un retard d'une à trois semaines selon les produits et une baisse de l'offre. De plus, la météo ensoleillée de l'été a activé la consommation. En conséquence, les marchés ont été relativement bien orientés en termes de prix. C'est la seconde campagne sans crise pour ce secteur fragile.

Du point de vue des négociations communautaires, en pleine réforme de l'Organisation Commune de Marché dans le secteur des Fruits et Légumes, nous restons vigilants face aux propositions que la Commission européenne publiera et travaillons au maintien de mesures spécifiques et structurantes pour la filière F&L ainsi qu'à leur intégration à des mesures transversales. Cependant, le calendrier général sur le secteur a pris du retard. La préparation des textes relatifs à la réforme de l'OCM F&L (règlements-conseil, actes délégués...) prend du retard, et le bilan de l'évaluation de la politique actuelle vient tout juste d'être publié. Nous pouvons espérer prendre connaissance des propositions législatives sur l'OCM F&L début 2015. Nous ne pouvons donc pas encore prédire de l'avenir de l'OCM. Cependant nous pouvons penser que les programmes opérationnels seront maintenus, voire renforcés.

## ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs continue encore et toujours de prôner une meilleure structuration de la filière, auprès des gouvernements français et européen. L'organisation du secteur, à travers notamment le développement des programmes opérationnels, doit demeurer une priorité. C'est pourquoi, renforcer les soutiens existants, et notamment envers les jeunes agriculteurs, tout en intégrant le régime général du premier pilier de la PAC est indispensable pour solidifier des structures encore trop faibles dans un secteur difficile. C'est dans ce sens que JA a fait entendre sa voix dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune et travaille en vue de la prochaine réforme de l'OCM F&L. Nous défendons le maintien et le renforcement des Programmes Opérationnels.

D'autre part, nous demandons à Bruxelles de revoir sa copie et d'imposer aux produits entrants sur le territoire européen qu'ils soient soumis au respect de la réglementation européenne sur les trois volets social, environnemental et sanitaire. Et y compris au sein de l'Union européenne, nous demandons éga-



lement une harmonisation afin de pouvoir évoluer sur un marché où la concurrence y est saine et loyale.

Enfin, nous continuons également à travailler pour une meilleure gestion des risques compte-tenu de la forte exposition de la filière. Les outils de gestion de crise doivent également être améliorés dans leur mise en œuvre.

## PERSPECTIVES

JA continuera à apporter sa réflexion sur l'organisation de la mise en marché qui est un enjeu principal pour les producteurs, une des questions qui se posent à la filière, avec celle de l'évolution de l'OCM F&L après 2015 ou encore la gestion des risques, tout en promouvant l'installation des jeunes en fruits et légumes. Nous continuerons également à nous mobiliser pour la diminution du coût du travail qui est une barrière grandissante au développement de l'activité de producteurs de F&L.

Enfin, toutes ces réflexions sont menées au sein d'un groupe de travail national JA F&L dont le dynamisme ne cesse de s'accroître à l'image de la session 2014 qui s'est tenue en Corse. Un constat prometteur pour la suite des travaux.

## PRODUCTIONS & VALEURS AJOUTÉES

# PRODUCTION HORS SOL

### CONTEXTE

L'amélioration des cours, en fin d'année 2013, due à des courants d'exportation et à la baisse de production européenne liée à la mise aux normes des élevages laissait entrevoir des jours meilleurs pour la filière porcine. L'embargo russe sur la viande de porc en provenance de l'Union Européenne est venu semer la zizanie dans la filière et a aujourd'hui des conséquences désastreuses sur l'ensemble des maillons de la filière. La filière porcine reste donc très fragile après cinq années de crise et cet éclat politique.

Les éleveurs sont soumis à la volatilité des prix des matières premières qui conditionnent le prix de l'aliment, principal coût de production. Dans cette filière, l'alimentation peut représenter jusqu'à 70% des coûts de production.

La mise aux normes « bien-être » des bâtiments pour les truies a également fragilisé la filière conduisant certains éleveurs à arrêter l'activité « naissance » plutôt que d'assumer les coûts de mise aux normes. La production porcine continue d'être prise pour cible quasi-systématiquement par les associations environnementales et de bien-être.

L'activité des abattoirs, déjà peu rentable, est encore amputée par le recul de la production porcine. Pourtant, la demande asiatique croissante ouvre des opportunités, à des prix qui seront fonction de l'offre internationale.

### ACTIONS DES JA

Le renouvellement des générations va constituer un vrai défi pour la filière porcine. Le groupe « porcs » propose ainsi plusieurs pistes pour favoriser l'installation dans la filière :

- améliorer l'image du métier et de la production pour susciter des vocations à travers la formation, la communication (journées portes ouvertes, inaugurations d'exploitation) et en reprenant la main sur les questions de bien-être animal.
- alléger le poids de la réglementation en continuant le travail de lobbying déjà mené mais aussi en développant avec des associations environnementalistes un modèle-type d'exploitation pour lequel les démarches seraient très simplifiées.
- Faciliter le financement de l'installation en diversifiant les financeurs et garanties, notamment par l'apport de capitaux extérieurs.

Le plan stratégique pour la filière porcine nous a conduits à réfléchir sur plusieurs sujets. Les prix des matières premières vont continuer de subir une certaine volatilité. Il faut donc réfléchir à développer des marchés organisés (contractualisation en veillant à prendre en compte l'amont et l'aval de la filière, question des relations avec la grande distribution qui trouveront peut-être des réponses dans la loi de consommation particulièrement pour la réouverture des négociations avec les industriels).

D'autre part, l'aspect qualitatif de la viande de porc n'est quasiment pas mis en valeur. Rien n'incite les consommateurs



aujourd'hui à acheter de la viande labellisée VPF. Il faudrait aller plus loin que l'origine dans le cahier des charges VPF en trouvant quelques grands critères qui permettraient de donner une image de marque au porc français.

Enfin, il convient de développer la production dans les zones périphériques des bassins de production actuels (Pays-de-la-Loire et Normandie) et dans le Nord où une certaine dynamique se maintient afin d'augmenter la production à 25 millions de porcs comme le prévoit le plan stratégique de la filière porcine. Cet objectif ne sera atteignable que si les pouvoirs publics aident la filière qui est encore fragile. JA a exercé une véritable action de lobbying au moment des discussions pour le futur plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles. Nous espérons aujourd'hui que nos demandes seront prises en compte dans chaque région.

### PERSPECTIVES

Les objectifs de croissance définis par le plan stratégique de la filière porcine (25 millions de porcs) nécessitent une augmentation des installations dans la filière. Il est important que le groupe « porcs » se positionne sur la stratégie de renouvellement souhaitée pour la filière et fasse des propositions afin de faciliter l'installation dans la filière. Un « boom » des cessations d'activité est à prévoir d'ici 10 ans. A cela s'ajoutent les installations nécessaires pour atteindre l'objectif de croissance de 25 millions de porcs (qui correspondraient approximativement à la création de 150 élevages de 350 truies).



# PRODUCTION LAITIÈRE

## CONTEXTE

L'année 2013 a été marquée par de fortes tensions autour du prix du lait, tensions telles que le recours à une médiation en avril a été inévitable. Cette médiation aurait dû permettre d'obtenir une hausse de 25€/1000L au deuxième trimestre 2013, hausse liée au coût de l'aliment. Malheureusement, certaines entreprises ont vu cette hausse comme une avance de trésorerie quand trop peu ont joué le jeu. Certains opérateurs se sont même servis de cette hausse pour ne pas donner plus. L'ensemble des acteurs de la filière laitière s'est réuni lors d'une seconde table-ronde à Paris le 10 octobre afin d'envisager les futures discussions. Le médiateur a affirmé que les négociations du prix du lait en 2014, qui sont basées sur le prix moyen de l'année précédente, devaient tenir compte des hausses effectuées en 2013. Les prévisions pour 2014 sont optimistes.

## ACTIONS DES JA

JA travaille depuis plusieurs années sur l'organisation économique de la filière laitière après 2015 ainsi que sur la politique d'installation. Face à des OP qui ne sont pas toutes prêtes à franchir la fin des quotas, le maintien des conférences de bassin est indispensable pour la politique d'installation. Les jeunes doivent bénéficier d'un minimum d'équité de traitement, quelle que soit leur localisation. La mise en place d'une politique d'installation dans chaque bassin laitier passe par les conférences de bassin. Ainsi, Jeunes Agriculteurs a porté la volonté de modification du décret portant création des conférences de bassin au Conseil spécialisé « lait » FranceAgriMer afin que les conférences effectuent des propositions et des recommandations sur l'installation dans le bassin. Cette proposition de modification a obtenu un avis positif du Conseil spécialisé. En ce qui concerne l'organisation économique, les travaux de JA lors de la dernière session « lait » ont abouti à la conclusion suivante : pour maintenir des producteurs sur l'ensemble du territoire, ces derniers doivent s'organiser à l'échelle du bassin. Cette session a également été l'occasion pour JA de réfléchir et travailler sur la cessibilité des contrats. La marchandisation des contrats conduit les jeunes à s'endetter et JA n'en veut pas. Les contrats doivent être non marchands et ne doivent pas être cessibles d'un producteur à l'autre. C'est l'un des gages du maintien de la production sur l'ensemble du territoire. S'il y a cessibilité des contrats, celle-ci doit se faire dans le cadre de contrats tripartites (producteur – OP – entreprise). Sur l'organisation économique de la filière laitière, JA a « poussé » le syndicalisme majoritaire (FNPL) à donner une orientation et force est de constater que le lobbying opérer par JA a encore fonctionné puisque la FNPL se rap-



proche du projet JA de structuration en AOP de bassin. JA souhaitait depuis plusieurs années la mise en place au niveau européen d'un observatoire européen du marché du lait. C'est maintenant chose faite puisque le 16 avril, cet observatoire a été lancé. Cet outil doit fournir des données et des analyses fines des marchés nécessaires à la prise de décision pour tous les maillons de la filière laitière. Enfin, une action de JA couronnée de succès pour la filière laitière est le lobby exercé pour la loi d'avenir de l'agriculture. En effet, la durée d'un contrat pour un jeune a été portée de 5 à 7 ans et la rupture de ce contrat sera à présent asymétrique en faveur du jeune. De même pour la cessibilité, quand un jeune reprendra un contrat cédé, il pourra aussi bénéficier de l'allongement de cette durée.

## PERSPECTIVES

La politique d'installation dans la filière laitière après la fin des quotas va être le centre des travaux de Jeunes Agriculteurs pour les prochains mois. La modification du décret portant création des conférences de bassin a marqué un premier point dans la stratégie de Jeunes Agriculteurs. Jeunes Agriculteurs souhaitent aujourd'hui fixer des objectifs concrets aux conférences de bassin. Mutualiser ce qui se fait de meilleur au sein d'un même bassin afin que tous les jeunes du bassin puissent recevoir les mêmes chances, voilà quel est l'objectif de Jeunes Agriculteurs pour les jeunes qui souhaitent s'installer après la fin des quotas laitiers.

## PRODUCTIONS & VALEURS AJOUTÉES

# PRODUCTION BOVINE

### CONTEXTE

La filière viande bovine française est confrontée à plusieurs baisses : baisse de la production brute de bovins finis en France, baisse de la consommation de viande bovine en France par rapport à 2012 (-2%). La baisse de la consommation est une baisse structurelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas liée à une crise mais qu'elle se maintient voire se creuse. En 2014, les disponibilités accrues en viande de vache devraient permettre d'enrayer le recul de la consommation française (-0,4%).

La demande en protéines animales à l'échelle mondiale est en augmentation continue. Nous avons un rôle à jouer dans ce contexte et une stratégie à l'export est en train de se mettre en place.

### ACTIONS DES JA

L'année 2013 a été marquée par les négociations relatives à la mise en œuvre de la future PAC. Les choix de JA se sont faits au cours de la session qui avait lieu à Limoges. Nous avons demandé un plancher supérieur au plancher précédent de 3 vaches pour bénéficier de l'aide. Nous avons obtenu ce rehaussement. Nous avons également demandé une révision à la hausse du taux de productivité pour accéder à l'aide, nous l'avons également obtenu. Nous nous sommes positionnés pour l'éligibilité des génisses pour les JA avec une dégressivité pendant les 5 années suivant l'installation.

La session 2013, placée sous le signe de la distribution en circuit long, a été l'occasion de réfléchir aux problèmes auxquels sont confrontés les distributeurs et de voir quelles solutions JA peut envisager. A partir de ces travaux, JA se positionne pour une refonte des schémas commerciaux avec, notamment, le développement des ventes à termes qui permettent aux agriculteurs de prendre en compte réellement leurs coûts de production. Une meilleure valorisation des animaux passera également par une meilleure implication des agriculteurs dans les OP et les OPNC ; l'anticipation des flux de production permettant d'éviter les pics sur le marché à certains moments.

Cette session a également permis de mettre en évidence un enjeu majeur : la communication. La communication doit se faire à plusieurs niveaux et à des fins précises :

- Communication envers les jeunes (éducation au goût)
- Communication envers les collectivités territoriales, gestionnaires des cantines, afin qu'elles



prennent conscience de l'importance de la viande pour qu'un menu soit équilibré et qu'elle provienne de France.

- Communication envers les consommateurs (développer le marketing sur la viande, apporter des améliorations en termes d'étiquetage et de visibilité des produits).

### PERSPECTIVES

Les travaux menés aux cours de ces dernières années et la session « Viande Bovine » 2013 appuient deux grandes orientations politiques nationales :

- Nécessité de regrouper l'offre face à l'aval et à la grande distribution.
- Gérer la mise en marché par les producteurs et élaborer une stratégie pour segmenter le marché et toucher la restauration hors domicile.

Une stratégie tournée vers l'export et des marchés rémunérateurs doit être mise en place. Ce sera l'objectif de la cellule export que le Ministère a mise en place au début de l'année 2014. Face à une baisse de la consommation en France, la conquête de nouveaux débouchés à l'exportation, avec le développement de la R&D et du marketing, permettra de dynamiser la filière et de la rendre encore plus performante.

# PRODUCTION OVINE

## CONTEXTE

Le marché mondial est dominé par l'Australie et la Nouvelle Zélande et il y a une demande dynamique en Asie et aux Proche et Moyen Orients. La production en Europe est en repli et face à cette demande globale en hausse, les prix devraient restés élevés.

La filière ovine française peine à maintenir sa production qui couvre moins de 40 % de la consommation de l'hexagone (sur 10 agneaux consommés en France, seuls 4 y sont produits). Le manque de production freine également les démarches commerciales. La production française est confrontée à 3 difficultés majeures qui la freinent :

- Une production qui dégage de faibles revenus moyens
- Un manque de productivité et de technicité dans beaucoup d'élevages
- Une population vieillissante

## ACTIONS DES JA

Pour assurer un revenu rémunérateur aux producteurs, question qui est primordiale dans la filière, JA propose trois axes :

• Un soutien public - couplage de l'aide ovine sur 1er pilier de la PAC avec notamment une majoration pour les jeunes agriculteurs et soutien du second pilier de la PAC (MAE et autres). D'autres soutiens publics peuvent être envisagés en faisant valoir certains intérêts de cet élevage (ouverture des milieux naturels, lien entre économie, territoire et environnement,...). Des partenariats avec les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux pourraient ainsi être envisagés.

• Une contractualisation pluriannuelle  
 • Une meilleure valorisation de la production : signes de qualité, valoriser l'origine de la viande. Les français consomment en moyenne 5 fois par an de la viande ovine. Il y a donc une marge de manœuvre importante pour augmenter la consommation de viande ovine en France.

Concernant le soutien public, JA a su se faire entendre dans la mise en œuvre de la PAC à l'échelle française. En effet, l'aide ovine sera majorée pour les jeunes agriculteurs. Pour accéder à cette aide, un taux de productivité minimum de 0,4 agneau vendu par brebis par an sera nécessaire. La productivité a été l'objet de la session ovine 2014. Pour améliorer le revenu des éleveurs en production ovine, le premier levier à enclencher est l'augmentation de la productivité.



## PERPECTIVES

JA va poursuivre son travail auprès de l'interprofession pour faire reconnaître des spécificités jeunes dans les contrats (l'accord interprofessionnel du 27 novembre 2013 ne fait référence à aucunes spécificités jeunes). L'intégration dans les contrats d'un indicateur pertinent sur les coûts de production constitue également une priorité pour JA.

Le groupe « ovins » possède une bonne dynamique. Il s'agit aujourd'hui de la maintenir et de faire perdurer ce groupe. Plusieurs éleveurs laitiers font aujourd'hui partie du groupe. Les thématiques spécifiques à cette production seront, bien entendu, prises en compte au cours des prochains groupes et sessions.

## PRODUCTIONS & VALEURS AJOUTÉES

# PRODUCTION CAPRINE

### CONTEXTE

Les mobilisations départementales auprès de la GMS et des entreprises sur le prix du lait de mars 2013 (dans lesquelles les jeunes éleveurs caprins ont été moteurs) ont relancé les négociations et la mobilisation nationale du printemps 2013 a conduit à l'organisation d'une table ronde de la filière le 8 avril (commune à la filière laitière bovine). L'intervention du médiateur des contrats a permis de mettre en évidence la nécessité d'une augmentation de 60 euros/1000 litres. Cette augmentation a été, dans l'ensemble, bien appliquée. Elle s'est traduite par une augmentation des Prix de Vente Industriel (PVI) et non comme une avance de trésorerie. Une nouvelle table ronde réunie le 10 octobre 2013 a permis de reconfirmer ces tendances. La médiation a été salvatrice pour la filière. C'est un bon début mais, pour maintenir un maximum de producteurs et pérenniser la filière, il faut une nette augmentation du prix du lait en 2014.

Au cours de l'année 2013, la collecte de lait de chèvre a continué de baisser (-18% en deux ans). En début de campagne 2014, elle continue de baisser. Cela traduit bien le fait que le prix du lait n'est pas assez élevé. Cette baisse de collecte entraîne une situation de pénurie de matière première qui se traduit de plus en plus dans les rayons (notamment sur les bûchettes premier prix).

### ACTIONS DES JA

Le groupe « caprin » s'est réuni en session en novembre 2013 en Saône-et-Loire. Ce rendez-vous a été l'occasion pour JA de continuer son travail sur l'organisation économique de la filière. Le regroupement des producteurs doit se faire par entreprise afin de contractualiser dans un premier temps et ensuite par bassin, via une organisation de producteurs, afin de maîtriser les volumes. La coordination de ces entités de bassin doit se faire par le biais d'une fédération nationale.

Cette session a également été l'occasion de travailler sur l'installation dans la filière caprine et de préparer une rencontre avec les laiteries. Les laiteries qui sont en « manque » de lait vont se remettre à chercher des producteurs. Le groupe « caprin » souhaitait faire part de l'avancement de ses travaux et de ses propositions. La rencontre avec les laiteries a permis aux entreprises de réfléchir à un prix minimum garanti et à une surdotation du prix pendant les premières années suivant l'installation d'un jeune.

Le groupe « caprin » a commencé ses réflexions sur la contractualisation. La rédaction d'un accord interprofessionnel en vue de la contractualisation a été la première étape du processus interprofessionnel. Nous avons obtenu, dans cet accord, des durées de contrats plus longues pour les jeunes agriculteurs. La seconde étape est la rédaction d'un guide des bonnes pratiques contractuelles.



C'est dans ce guide que les spécificités des jeunes agriculteurs pourront être prises en compte. Ce sera l'objet des prochaines rencontres du groupe avant le mois de septembre, période de rédaction de ce guide.

### PERSPECTIVES

Le guide des bonnes pratiques contractuelles sera la prochaine étape importante dans le processus de contractualisation et de travail interprofessionnel. Nous devrons porter les spécificités JA pour qu'elles soient prises en compte dans ce guide.

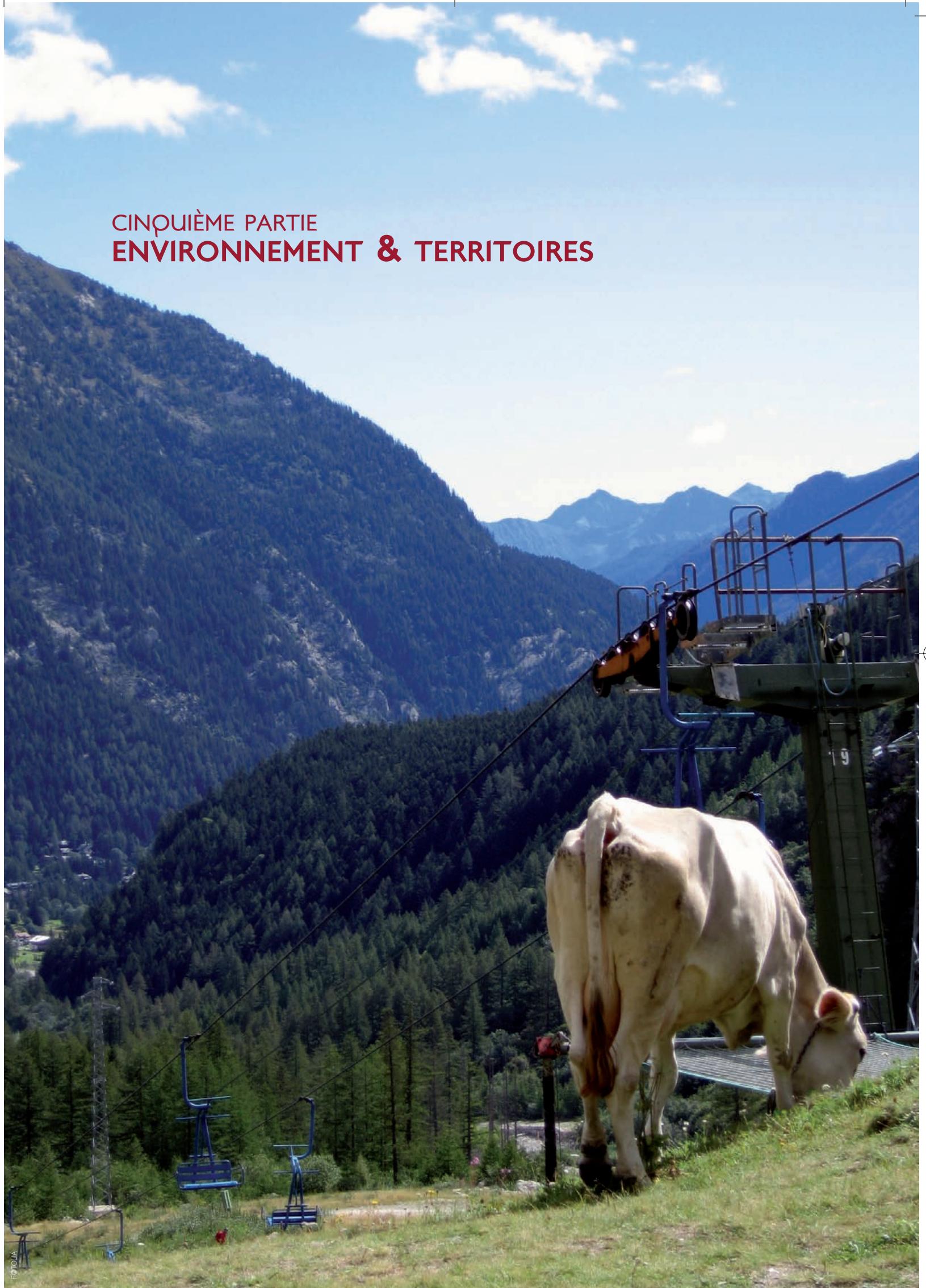
Le travail sur l'installation se poursuivra au cours des prochains groupes de travail et sessions. Seront à prévoir notamment des rencontres avec les Chambres d'Agriculture et les différents organismes qui accompagnent l'installation des jeunes. Nos propositions doivent être prises en compte.

Le Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale réfléchit aujourd'hui à la mise en place d'une section « ruminants ». Cet outil de gestion des risques sanitaires a pour objectif de contribuer à l'indemnisation de tout producteur agricole affilié qui a subi des pertes économiques en raison de l'apparition d'un événement sanitaire ou environnemental. L'ouverture de ce fonds aux caprins semble intéressante et sera l'objet de réflexions chez JA.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



## CINQUIÈME PARTIE ENVIRONNEMENT & TERRITOIRES



## ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

### ENVIRONNEMENT

#### CONTEXTE

L'agriculture est perçue comme la charnière de nombreuses politiques environnementales qui visent la préservation de la qualité des ressources. Elle est également un secteur stratégique pour la production d'énergie renouvelable et de biomatériaux. En termes de lutte syndicale, l'année 2013 s'est focalisée principalement sur la Directive nitrates ainsi que sur le projet de loi biodiversité.

#### ACTION DES JA

Après une forte mobilisation du réseau JA, fin 2012, qui a eu pour effet de limiter l'extension des zones vulnérables, l'année 2013 s'est focalisée sur la finalisation des programmes d'actions. Au niveau national, JA a obtenu des aménagements pour éviter la surenchère des contraintes, notamment l'obtention d'une dérogation pour l'épandage sur sol en pente dans le cas des cultures pérennes et des prairies et des avancées pour la mesure couverture des sols en saison pluvieuse (élargissement des cas où la destruction chimique est autorisée et possibilité d'adaptations régionales). En revanche, la situation reste complexe dans le cas de l'épandage sur sol en forte pente pour les cultures annuelles : les négociations sont toujours en cours avec le ministère. Au niveau régional, JA a obtenu un assouplissement du niveau d'exigence par rapport aux 4<sup>èmes</sup> programmes d'actions départementaux ainsi que le retrait de la décision d'allonger obligatoirement les périodes d'interdiction d'épandage dans l'Ouest et l'Est de la France.

Enfin, la première conférence environnementale de 2012 avait acté la nécessité de créer une loi-cadre biodiversité. Cette loi cadre est en cours de préparation. Jeunes Agriculteurs a été très attentif aux propositions portées. A titre d'exemple, le ministère de l'Ecologie souhaitait pouvoir s'appuyer sur la déclaration d'utilité publique pour exproprier un propriétaire foncier sous couvert de protéger la biodiversité. Grace à la vigilance de JA, cette idée a été abandonnée.

#### PERSPECTIVES

En fonction du verdict que rendra la Cour de Justice européenne, il est probable que la France soit contrainte de rédiger un nouveau programme d'actions nitrates. Jeunes Agriculteurs doit donc rester mobilisé, tant au niveau national qu'au niveau régional. Par ailleurs, parce que le dossier environnement ne doit pas être travaillé que de façon défensive, Jeunes Agriculteurs doit également être pro actif et faire de la prospective sur les sujets agro-environnementaux innovants.



ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL



# DÉVELOPPEMENT RURAL

## CONTEXTE

Depuis 2000, la PAC s'est enrichie d'un second pilier dédié au développement rural et financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Si les orientations stratégiques de cette politique sont définies au niveau communautaire, le programme d'action, lui, est défini par chaque Etat membre, et désormais pour la France, par les 27 régions françaises. La seconde période de programmation s'achève et les nouveaux programmes pour la période 2014-2020 sont en cours de finalisation.

## ACTION DES JA

JA a participé à l'écriture de l'Accord de Partenariat 2014-2020 entre la France et la Commission européenne. Cet accord a pour objectif de fixer les grandes orientations stratégiques pour la mise en œuvre des fonds européens (FEDER, FSE et FEADER). Au travers d'une contribution écrite, remise à la Datar (Direction interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), JA a défendu ses fondamentaux. En premier lieu JA a rappelé la nécessité de maintenir et renforcer des politiques nationales (gérées et mises en place à l'échelle du pays), au premier rang desquelles la politique de l'installation en agriculture.

JA a également insisté sur l'importance de faire de la protection du foncier une priorité et enfin, a manifesté son souhait de mettre l'alimentation au cœur d'une véritable stratégie inter fonds dans un objectif de renforcement des liens urbains/ruraux mais aussi dans le soutien à l'émergence de projets ville/campagne sur la restauration collective, les filières territorialisées ou les magasins collectifs de distribution de produits locaux.



JAMAG

## PERSPECTIVES

L'enjeu principal pour le second pilier dans la future PAC est la régionalisation. JA a défendu un cadre national pour la politique d'installation, l'ICHN ou encore la gestion des risques et les mesures agro-environnementales faisant valoir la nécessité d'une solidarité nationale.

Cette revendication a été entendue : les mesures pour l'installation, la gestion des risques et l'ICHN seront cadrées et cofinancées par l'Etat français (et non par les régions). De même, les MAE, bien que cofinancées en partie par les régions, bénéficieront d'un cadrage national.

Désormais, il convient d'être vigilant sur la façon dont les régions vont gérer ce second pilier.

## ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

# MONTAGNE ET ZONES DÉFAVORISÉES

### CONTEXTE

L'agriculture en montagne et zones défavorisées représente un enjeu central puisqu'elle assure à la fois l'ancrage de l'humain sur le territoire et le maintien des paysages et de la biodiversité. Les politiques publiques doivent permettre aux agricultures de ces régions de valoriser leurs atouts et soutenir des systèmes de production particulièrement sensibles à la dynamique de moindre régulation des marchés dans laquelle s'engage l'Europe.

### ACTION DES JA

Grâce à une forte mobilisation de JA, la montagne a su conserver toute sa place dans la future PAC. JA a défendu et obtenu une dotation de toutes les surfaces d'estives éligibles (l'ensemble des estives éligibles sera doté de DPB dès 2015).

Sur l'ICHN, JA a obtenu une revalorisation de 15% de l'enveloppe dès 2014. Cette mesure sera désormais ouverte aux éleveurs laitiers des zones défavorisées simples et de piémonts. De plus, les plafonds de l'ICHN vont évoluer : cette dernière sera désormais plafonnée à 75 ha au lieu des 50 ha actuels. Enfin, la disparition de la Prime herbagère agro environnementale est confirmée. Son budget sera transféré sur l'enveloppe ICHN. Ce transfert (de 200 millions d'euros) ainsi que les arrangements décrits plus hauts devraient, dans la plupart des cas, compenser le manque à gagner lié à la disparition de cette ancienne MAE.

Par ailleurs, bien que le second pilier soit fortement régionalisé, JA a obtenu l'assurance que l'ICHN en tant que politique de solidarité continuera à être financée et gérée au niveau national. Enfin, pour que les jeunes puissent s'assurer dans le futur de disposer de DPB lorsqu'ils montent leurs bêtes en estives, JA poussent pour que les transferts des DPB lors des entrées et sorties d'alpages soient améliorés.

Sur les prédateurs et en particulier sur le loup, JA reste très pro actif et essaie, en faisant front commun avec les autres OPA, de déclasser le loup pour que celui-ci ne soit plus considéré comme une espèce protégée



Session montagne 2014

Enfin, JA, avec l'aide des autres organisations professionnelles agricoles, a obtenu le report à 2018 de la révision des zones défavorisées simples.

### PERSPECTIVES

De belles victoires syndicales ont été obtenues cette année sur l'ICHN et la dotation des estives. JA va rester très vigilant pour veiller à ce que ces politiques soient mises en œuvre convenablement. Par ailleurs, la dynamique JA sur le dossier, avec pour atout une équipe de responsable issus de tous les massifs, doit se poursuivre.

# CONDITIONNALITÉ

## CONTEXTE

La conditionnalité, née avec la réforme de la PAC de 2003, a pour objectif de contrôler la réglementation existante. Elle soumet le versement des paiements directs au respect par les agriculteurs d'exigences de base concernant l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé animale et végétale, le bien-être des animaux et le maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

## ACTION DES JA

Cette année, la grille conditionnalité a été élaborée dans un contexte quelque peu différent des années précédentes : en plus des adaptations annuelles classiques, il a fallu intégrer les modifications liées à la Directive Nitrates (suppression de la souplesse sur la mise en conformité) ainsi que certaines modifications demandées par la Commission européenne. En effet, la France a subi en 2013 un refus d'apurement de 230 millions d'euros lié en partie à une mauvaise application de la conditionnalité. Bruxelles reproche notamment les irrégularités suivantes : un régime de sanction non conforme à la règle générale des 3% (50% minimum des anomalies doivent normalement être sanctionnées à hauteur de 3%), une absence de graduation des sanctions lorsque celles-ci sont répétées et enfin une absence de contrôle de terrain.

Malgré ce contexte plutôt difficile, JA a obtenu diverses avancées pour cette campagne 2014. En participant à l'élaboration du nouveau régime de sanction, JA a veillé à ce que celui-ci n'impacte pas trop les agriculteurs. Sur l'intégration de la Directive nitrates, là encore les marges de manœuvre se sont avérées limitées. Néanmoins, JA a obtenu du Ministère que le point relatif à l'épandage sur les sols en forte pente ne soit pas contrôlé tant qu'aucune méthode de calcul des pentes n'ait été actée.



MÉDIATHÈQUE DE LA CE

## PERSPECTIVES

Avec ce contexte de refus d'apurement, la Commission européenne suit de très près la France, notamment sur ce point de la conditionnalité. Il convient donc de rester vigilant sur ce dossier afin que celui-ci n'évolue pas vers un énième contentieux qui risquerait de pénaliser fortement les agriculteurs. Par ailleurs, JA regrette que ces réunions conditionnalité ne soient pas plus anticipées. Il convient pour les années à venir de pousser le ministère à les programmer plus en amont.

## ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### CONTEXTE

Malgré un marché alimentaire tendu, l'agriculture biologique résiste et conserve sa posture dynamique. On assiste également à une hausse du nombre de producteurs français qui produisent en agriculture biologique : la barre des 25 000 producteurs en bio a été franchie à la fin du premier semestre 2013. Enfin, les productions françaises continuent à gagner du terrain par rapport aux importations : trois quart des produits bio consommés en France sont désormais français (contre 60% en 2009) !

### ACTION DES JA

Depuis septembre 2012, JA est très investi dans l'élaboration du prochain plan bio « Ambition bio 2017 ». Ce plan, présenté le 29 mai 2013 par Stéphane Le Foll, a pour objectif le doublement des surfaces bio dans les cinq prochaines années. JA a su imprimer ses positions dans ce plan, et a notamment insisté sur la nécessité d'aider à la structuration des filières. Ainsi, le Fonds Avenir bio qui permet d'apporter des financements sur des projets de structuration des filières a bénéficié d'une hausse de 25% de son budget annuel (passage de 3 à 4 millions d'euros/an). Par ailleurs, JA a également poussé pour que soit inscrit dans ce plan la nécessité de disposer d'outils pour maintenir des terres déjà en bio et favoriser l'accès au foncier pour les producteurs bio.

Au niveau de la PAC, JA a obtenu que les aides à l'agriculture biologique (aides qui sont entièrement repassées dans le second pilier) puissent être cumulées avec les MAEC. Un combat reste à mener pour l'aide au maintien qui pour le moment n'est pas rendue obligatoire et est soumise au bon vouloir des régions.

Enfin, le travail et la dynamique instaurés dans le groupe bio à JA ont permis cette année à la première session bio de voir le jour. Cette première session s'est tenue à Carcassonne durant trois jours et a été couronnée de succès



### PERSPECTIVES

L'agriculture biologique a « le vent en poupe » depuis déjà quelques années et l'Etat français a clairement choisi une politique de développement de ce mode de production. Conscient des potentialités de développement mais aussi de tout ce qu'il peut apporter en termes de réflexions pour les autres modes de production, JA souhaite continuer de développer une réflexion prospective sur le sujet.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





## SIXIÈME PARTIE COMMUNICATION

## COMMUNICATION

# LA PROMOTION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

### CONTEXTE

La promotion du métier d'agriculteur est essentielle pour assurer le renouvellement des générations. Chaque année, Jeunes Agriculteurs organise la semaine de l'installation en amont du salon de l'agriculture. C'est l'occasion de mettre en avant le métier, d'échanger avec les jeunes et les élus locaux, de diffuser des informations à la presse et de mettre en relation des cédants et des porteurs de projet.

### ACTION DES JA

#### Semaine RGA:

Une fois par an, nous organisons sur l'ensemble du territoire une semaine consacrée à la communication sur l'installation et la transmission, sur les enjeux du renouvellement des générations en agriculture... Cette année, étant en pleine préparation des élections municipales, nous avons tenu à axer ces actions sur le rôle que les élus locaux peuvent jouer dans la concrétisation d'un projet d'installation. Un lien avec la semaine du foncier 2013 au travers de la signature de la charte citoyenne a également été fait.

Le top départ de cette nouvelle édition s'est fait le 3ème jour de la session RGA avec une profession de foi à destination des élus locaux. Le blog « Qui est dans la campagne en 2014 ? » a permis d'avoir un support tout au long de la campagne électorale. Il recense les bonnes et mauvaises pratiques des maires sur l'installation et sur l'agriculture en général, par le biais d'articles. A l'attention des maires et élus locaux rencontrés, mais également à destination du grand public, la carte postale « Je Like les Agriculteurs » a été distribuée afin que chacun puisse écrire son message de soutien aux JA.

#### Salon de l'Agriculture

Cette année, le stand JA était commun avec DJSP. L'affichage en hauteur permettait une bonne visibilité aux adhérents, visiteurs et porteurs de projet.

Les objectifs d'information des porteurs de projet sur l'accompagnement à l'installation et les évolutions dans le cadre de la loi d'avenir, la promotion du métier auprès de jeunes en formation agricole (échanges JA et lycéens, faire connaître JA aux futurs adhérents JA) ont été atteints.

Le stand a été rendu vivant par l'animation de l'espace par les régions et des quizz sur l'accès au métier, ainsi que par la présence de nos partenaires tout au long de la semaine.



La seconde édition du jeu concours DJSP sur les métiers de l'agriculture en musique a permis de récompenser 3 classes :

- Vidéo lauréate : Lycée de La Touche Ploermel
- 2ème vidéo : MFR de Villevallier
- 3ème vidéo : IHEDREA

### PERSPECTIVES

L'opération Demain je Serai Paysan est un succès qui doit continuer à se développer et à se faire connaître des jeunes au travers de nos différents réseaux. Elle se tiendra l'an prochain au SIMA.

Une réflexion est à mener prochainement pour le thème de la prochaine semaine RGA et la période de réalisation.

# LES ÉVÈNEMENTS JA

## CONTEXTE

Les opérations événementielles sont des outils que nous maîtrisons techniquement et qui font partie de la culture de JA. C'est un outil d'animation du milieu rural.

Des événements pour :

- Impliquer de nouveaux jeunes et les engager progressivement vers le militantisme. L'opération événementielle doit rester une priorité fondamentale de notre structure.
- Fédérer les JA et faire parler de JA.
- Développer de nouveaux partenariats

## ACTION DES JA

Le congrès de Jeunes Agriculteurs, les 4, 5 et 6 juin 2013 à Metz en Moselle : un événement pour le réseau JA et pour le grand public. C'est l'événement de notre réseau JA qui permet de partager un travail de fond entre les départements et les régions.

L'événement Ain'contournable, les 20, 21 et 22 septembre 2013 à Ars sur Formans, Ain - Plus de 80 000 visiteurs étaient présents ! C'était une exposition agricole qui présentait la diversité des productions de la région avec la contribution des JA Rhône Alpes. Près de 1000 JA bénévoles se sont mobilisés sur l'événement.

Le Salon international de l'agriculture du 22 février au 2 mars 2014 - Le salon est l'occasion pour JA de démontrer la vitalité et l'engagement de notre réseau, de promouvoir le métier et l'installation, mission phare de JA. Le réseau JA, engagé, s'est mobilisé pour animer le stand JA qui n'a pas désempli. Cette année, le stand accueillait l'opération Demain je serai paysan. JA et ses 15 partenaires étaient présents à travers l'opération « Demain je serai paysan » pour promouvoir le métier d'agriculteur et créer l'échange avec les jeunes en formation agricole. A l'occasion du SIA, les JA en collaboration avec l'Afdi ont organisé un séminaire sur l'agriculture familiale.

La création d'une marque, Les Terres de Jim pour nommer nos traditionnelles finales nationales de labour – La 1ère édition des Terres de Jim aura lieu à l'occasion de la finale mondiale de labour et de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Les JA Gironde construisent en collaboration avec JA le projet depuis 2 ans. L'association « Les Terres de Jim » composée du département accueillant et de



JA organise l'événement. A partir de 2014, l'association sera la structure organisatrice des Terres de Jim.

## PERSPECTIVES

Première édition des Terres de Jim, du 4 au 7 septembre 2014 à Saint Jean d'Illac en Gironde.

- Crédit des Halles de Jim dans le cadre des Terres de Jim par les régions JA : créer un univers de consommation et proposer aux consommateurs une large gamme de produits des régions à un prix juste.

- Le 4 septembre 2014, aura lieu le Sommet International des Jeunes Agriculteurs à Bordeaux. Une journée de débats sur le thème de l'agriculture familiale sera organisée entre jeunes agriculteurs provenant des différents continents.

## COMMUNICATION

# LES RELATIONS PRESSE JA

### CONTEXTE

Objectif premier des relations presse est de faire connaître et reconnaître notre syndicat auprès de la presse tant généraliste que professionnelle et par ricochet à nos publics cibles (classe politique, professionnels et grand public).

Au-delà de ces missions traditionnelles, la stratégie en relations presse est de créer des liens forts et permanents avec les médias pour un relais efficace des actions et événements JA, des positions et attentes de notre syndicat mais aussi pour donner un écho plus fort notamment aux actions syndicales du réseau. Cela passe par différents rendez-vous (conférence, déjeuners presse... ou des rencontres plus informelles).

L'influence médiatique de JA doit également permettre à notre syndicat de devenir un référent sur l'ensemble des problématiques liées à l'agriculture et de promouvoir de manière générale les questions agricoles dans la société.

### ACTION DES JA

Les relations presse sont là en appui aux événements JA tant au niveau national qu'aux niveaux cantonal, départemental et régional pour les actions qui regroupent l'ensemble du réseau.

Les dates clés 2013/2014 :

- 04, 05 et 06 juin 2013 : Congrès national à Metz (Moselle)
- 20, 21 & 22 septembre 2013 : Finale Nationale de Labour, Ars-en-Formans, Ain
- Du 11 au 18 novembre 2013 : Semaine nationale de la préservation du foncier agricole
- 26, 27 & 28 novembre 2013 : Université d'Hiver JA à Beauvais - Oise
- 4, 5 & 6 février 2014 : Session Renouvellement des générations en agriculture (RGA) à Pau – Pyrénées-Atlantiques
- Du 08 au 16 février 2014 : Semaine RGA
- Du 23 février au 3 mars 2014 : SIA
- 4, 5 & 6 juin 2014 : Congrès national à Saint Brieuc ( Côtes d'Armor )



### PERSPECTIVES

**Notre volonté est de développer l'appui au réseau pour toutes les questions liées aux relations presse afin d'accentuer la professionnalisation du réseau en la matière et cela à travers différents outils : actualisation du guide Communication et élaboration de fiches types sur les missions presse (préparer un communiqué de presse ou une conférence de presse, constituer un fichier presse, préparer une interview...). En parallèle, nous avons mis en place une revue de presse : JA dans les médias. Cet outil permet de valoriser et faire connaître à l'ensemble du réseau les retombées presse web de Jeunes Agriculteurs. Cela permet ainsi au réseau d'être informé et de suivre les différents articles sur JA et de voir comment leurs informations sont traitées dans les médias concernés. Enfin, pour répondre rapidement aux sollicitations presse et mettre en avant toutes les filières ainsi qu'un panel important de projets, de démarches, ou de profils, nous constituons un fichier de profils JA qui est alimenté au fur et à mesure des remontées du réseau.**

# JA PRÉSENT SUR LA TOILE

## CONTEXTE

Afin de rendre nos outils de communication toujours plus efficaces, une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le web et améliorer la circulation de l'information dans le réseau. De ce fait, nos supports (blog, site, réseaux sociaux ...) sont interconnectés afin de relayer les informations sur nos différents supports.

## ACTION DES JA

### INTERNET

Depuis sa refonte en février 2012, le site jeunes-agriculteurs.fr est devenu fonctionnel, dynamique et intuitif. Il nous permet d'avoir une identité web importante et homogène et a pour but de mettre en valeur nos positionnements, nos actions et l'actualité du réseau mais également de devenir une référence en matière d'installation.

### EXTRANET

Les rubriques du site extranet sont organisées de sorte à rendre les informations plus accessibles, à prévenir des événements ponctuels mais également à faciliter le lien avec les départements.

### DEMAIN JE SERAI PAYSAN

Le site [www.demainjeseraipaysan.com](http://www.demainjeseraipaysan.com) est un lieu de RDV virtuel à l'image des jeunes. Il s'adresse aux jeunes et les informe sur l'installation. Il permet de réunir toutes les rubriques pratiques et les démarches pour devenir paysan en un seul et même lieu.

### RESEAUX SOCIAUX

Un compte Twitter a été créé fin 2013 afin de relayer nos informations en temps réel. Ce réseau a pour objectif de créer des liens avec les médias et les politiques. La page Facebook nous permet de dialoguer avec les agriculteurs, de partager des informations exclusives avec ces derniers et de leur permettre de s'exprimer. Il s'agit de donner une image humaine et à l'écoute de la communauté.

### LE BLOG DU PRESIDENT

Lancé au début de l'été 2011, le blog du président permet d'écrire des articles sur les actions de JA, ses idées et ses positionnements mais également d'être réactif face à l'actualité. Un travail de référencement est en cours, et permet de faire remonter considérablement le blog dans les moteurs de recherche en fonction des mots-clés.



### QUI EST DANS LA CAMPAGNE EN 2014 ?

Le blog « Qui est dans la campagne en 2014 ? » a été lancé début 2014, il illustre les bonnes et mauvaises pratiques des maires sur l'installation et sur l'agriculture en général. On y trouve une carte de France interactive avec les actions et rencontres prévues pour plus de visibilité auprès de la presse.

### AGRICULTURE FAMILIALE

Dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture Familiale 2014, le blog « Agriculture familiale : agricultures d'avenir » a été lancé en février 2014 en partenariat avec l'Afdi. Tout au long de l'année, ce blog nous permettra de suivre la dynamique et les enjeux de l'AIAF, en rebondissant sur les différents événements clefs de cette campagne et en croisant les visions et les points de vue des différents acteurs mondiaux de l'agriculture familiale.

### PERSPECTIVES

Une réflexion a débuté pour créer un nouvel extranet. Cet outil devra être collaboratif afin que le réseau puisse interagir et mettre à disposition des outils à l'ensemble de la structure JA.

## COMMUNICATION

# JA MAG : PLUS PRÉSENT SUR LE WEB

### CONTEXTE

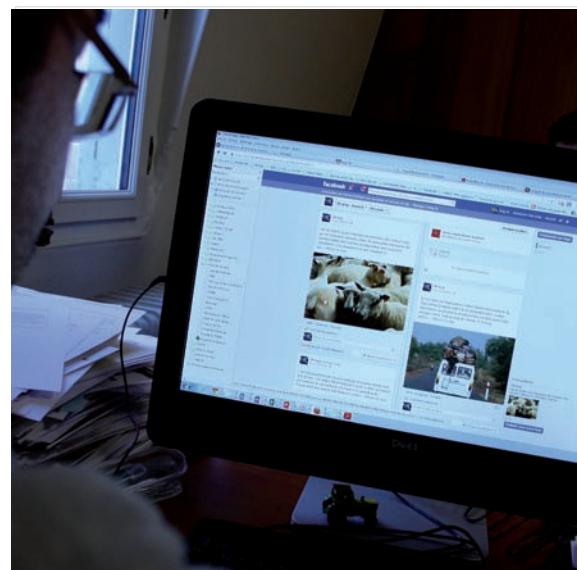
La nouvelle formule du JA mag continue de porter ses fruits en termes de satisfaction du lectorat, mais aussi en termes de redynamisation de sa commercialisation auprès des abonnés et des annonceurs (nombre de pages vendues en hausse de 8,5 %).

Le JA mag est un journal commun à tout le réseau. Un journal qui donne du lien. Un journal qui évolue, deux nouvelles sous-rubriques ont enrichi l'actu : l'interview d'actu et un témoignage du réseau sur des thèmes clé du mois.

### ACTION DES JA

Le JA mag fait appel aux élus et aux réseaux pour l'élaboration de son contenu. François Thabuis est le directeur de la publication. C'est lui qui est responsable en cas de problème juridique. Les élus en charge du JA mag : Julien Bigand, Florent Dornier, Julien Marre, Nicolas Maurel, Elise Michallet et Thomas Diemer sont consultés pour l'élaboration du contenu du magazine grâce à un comité éditorial qui se réunit une fois par mois. Ils valident également le choix de la couverture. La mise en place de ce comité éditorial composé d'élus permet d'avoir des retours du terrain en direct et de faire évoluer le contenu du magazine en conséquence. Les élus en charge de chaque dossier sont tous sollicités lorsqu'une actu ou un dossier les concernent. Les échos des campagnes est la rubrique par excellence où le réseau peut diffuser ses initiatives. Le réseau JA est sollicité pour trouver des témoins pour des reportages et pour nous faire parvenir des images et des contenus lors de mobilisations.

Une page Facebook a été lancée en décembre 2013 pour assurer une visibilité du magazine sur la toile et développer les interactions entre le JA mag et ses lecteurs. Le contenu : essentiellement des brèves au rythme d'une par jour minimum (infos sur les reportages en cours, les conférences de



presse couvertes, des liens vers des articles de presse, le coup de gueule et son dessin...) mais aussi des appels à témoignage, des minis compte-rendu d'événements JA et des photos.

Les articles du JA mag sont diffusés sur le site institutionnel de JA, sur [pleinchamp.com](#) et sur [terre-net.fr](#). Le magazine version papier est également présent sur demande pour des événements du réseau ou des événements nationaux comme les sions, la finale de labour...

### PERSPECTIVES

#### Développer encore plus les abonnements et la visibilité du JA mag

Pour dynamiser davantage de couplages, un nouveau système rétrocession, approuvé par l'ensemble des administrateurs nationaux, favorable à ceux ayant opté pour l'option couplage systématique. Dans la cadre d'une politique incitative de diffusion du magazine, tous les départements ayant un ratio abonnés/adhérents supérieur à 30% se verront attribuer une rétrocession financière calculée sur le chiffre d'affaires abonnements réalisé par le département du 1er janvier au 30 octobre de l'année en cours selon les modalités suivantes :

Ratio abonnés / adhésions	$\geq 30$ et < 60	$\geq 60$ et < 90	$\geq 90$
% rétrocession / CA	3%	9%	16%

# LA STRATÉGIE PARTENARIALE

## CONTEXTE

JA entretient des relations partenariales historiques. JA est à la fois régulièrement sollicité et en recherche de nouveaux partenaires dans le cadre de projets.

Dans le cadre du mandat 2012-2014, JA a construit un plan de communication sur deux ans afin d'inscrire toutes les actions de communication en cohérence avec le projet de mandature. Le plan de communication (planification des actions) permet d'exposer un ensemble de supports aux partenaires pour une vision globale des projets de JA et de les impliquer sur plusieurs actions JA et ainsi de construire des contrats pluriannuels et assurer une visibilité sur les financements. Le projet de la Finale Mondiale de Labour nommé Les Terres de Jim qui a lieu en septembre, est également une occasion d'approcher de nouveaux partenaires et de travailler dans la durée avec eux.

## ACTION DES JA

### La place des partenariats chez JA

Ce sont les événements portés par JA qui constituent le cœur des partenariats que nous avons noués avec divers organismes : l'opération Demain Je Serai Paysan au Salon de l'agriculture, la Finale de labour, les Graines d'agriculteurs, les opérations de communication ponctuelles que nous pouvons avoir (Nature Capitale...).

Les financements des partenaires contribuent à plus de 20% à l'équilibre des comptes de JA. Ils réduisent la dépendance de JA vis-à-vis des fonds publics.

Le projet des Terres de Jim est une opportunité pour JA de se professionnaliser sur la recherche de partenariat. L'un des objectifs au lancement d'une marque pour nommer nos traditionnelles finales nationales de labour est d'inscrire nos partenariats dans la durée. Le projet se construit de manière collaborative avec les partenaires Premium afin de les impliquer activement au projet.

La stratégie de marque permet également aux partenaires de communiquer toute l'année à travers les supports de communication des Terres de Jim. Au-delà de l'événement, il s'agit de faire vivre la marque toute l'année et ainsi d'assurer la visibilité des partenaires.

L'objectif de l'événement est également de fédérer l'ensemble des filières agricoles de façon pérenne



et rappelons, d'en faire un événement de la profession agricole. Les organisations agricoles et les interprofessions ont toutes été rencontrées et ont reçu positivement le projet.

C'est dans le cadre des perspectives suivantes que les partenariats sont construits :

Travailler en priorité avec la coopération, les interprofessions, la transformation et la restauration  
Des partenariats gagnant-gagnant : c'est-à-dire pas seulement pour des financements mais aussi pour la communication, le réseau et le travail sur les filières.

Choisir des partenaires en cohérence avec nos valeurs et nos messages

Prévenir les partenaires que nos modes d'actions syndicales restent toujours indépendants de nos partenariats.

## PERSPECTIVES

Il s'agit d'accompagner le réseau sur la stratégie de recherche de partenariat et de leur construction dans la durée.

Au niveau national, l'objectif est que les Terres de Jim gagne en notoriété pour construire de nouveaux partenariats demain.

## COMMUNICATION

# LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

### CONTEXTE

Rappelons les finalités d'une stratégie de communication pour une structure : faire entendre nos positions, communiquer nos valeurs et notre identité, être visible, donner du sens à nos actions et développer le pouvoir d'influence auprès des leaders d'opinion. Une stratégie de communication, c'est la manière de planifier et de coordonner la communication. Un mode de fonctionnement et d'organisation a été adopté pour assurer la cohérence de la politique de communication au niveau national et du réseau.

### ACTION DES JA

Dans le cadre des priorités du mandat, les thèmes de communication prioritaires retenus sont : l'installation (accès au métier et accompagnement à l'installation, défense des intérêts des jeunes dans les filières, PAC, foncier), l'alimentation et la distribution des produits alimentaires, L'agriculture familial, La jeunesse en milieu rural, La coopération. Les pôles et les Copils proposeront un plan d'action de communication globale et pour chaque événement JA et thèmes prioritaires du mandat. Il s'agit de proposer des actions ou des outils pour rendre efficace notre communication et amplifier la diffusion de nos messages. Notre posture et notre positionnement définissent la manière dont nous porterons les thèmes prioritaires. Elles conditionnent nos choix de communication comme les messages, les outils ou les actions et par conséquent la stratégie de communication. Sur fond de valeurs: jeunesse, engagement, actions collectives, syndicalisme, solidarité, proximité, convivialité, ouverture.

Objectifs :

- être des interlocuteurs incontournables sur les thèmes prioritaires,
- faire entendre la voix des jeunes, des jeunes appartenant à un syndicat indépendant.

Une posture d'ouverture : créer des partenariats (FNE, Afdi...), s'appuyer sur des personnalités publiques. Les recommandations en termes de communication pour le traitement des thèmes pour mesurer nos actions, être réactif, cerner les sujets d'actualité émergents, élargir notre réseau de partenaires, cibler les médias influents, valoriser nos actions auprès du réseau.

Développer des outils de veille : revue de presse, veille sur le web, suivi de la veille.

Recenser les leaders d'opinion : Journalistes spécialistes de la question, des personnalités publiques, des associations et ONG , les e-influenceurs, Les événements externes et de notoriété.

Développement et création de supports d'expression :

Les réseaux sociaux :

Twitter : plus de 2100 abonnements aujourd'hui. L'objectif est d'augmenter le nombre de profils JA par un accompagnement / cibles politiques et journalistes

Facebook : plus de 6000 fans/objectif : information et par-



tage / dynamique réseau

Site web JA : actualisation quotidienne des contenus (utilisation du contenu JA mag / actions réseau)

Blog président JA : un article par semaine / objectif : des commentaires

Newsletter JA : augmenter le flux de visiteurs sur le site JA - générer des commentaires sur le blog – informer le réseau JA.

Vidéos : mise en ligne sur site JA / youtube / réseaux sociaux (valorisation des réflexions des sessions)

Rencontres : intervention instances, RDV (calendrier / Copil).

Intervention dans le cadre d'événements externes

Forums ciblés : apporter nos contributions.

Événements JA : Salons SIA et SIMA, Congrès JA, Finale nationale de labour et une nouvelle identité visuelle, Finale mondiale de labour et le thème de l'agriculture familiale.

Le lobbying: un plan d'action : Entretenir les relations avec les parlementaires et élargir notre réseau de parlementaires : plan d'actions lobbying.

Expliquer la politique de communication (La posture, les alliances, les sujets....) au réseau JA;

Elaboration d'un plan d'action, de communication par thème en collaboration avec les copil et les pôles.

### PERSPECTIVES

**Elaborer un nouveau plan de communication dans le cadre du mandat 2012 – 2014 à partir du projet de mandature défini.**

# TERRE DE JIM

## CONTEXTE

Les Jeunes Agriculteurs français veulent se rassembler pour montrer la richesse de l'agriculture française à travers ses produits et son agriculture, c'est pourquoi ils organisent le plus grand salon agricole « plein air » de France les 4, 5, 6 et 7 septembre 2014 à Saint Jean d'Illac, près de Bordeaux. Ce grand événement populaire devient une marque évènementielle : LES TERRES DE JIM. Récurrente, elle vise à devenir l'événement agricole incontournable de l'année, une expérience unique pour le public.

### Pourquoi Les Terres de Jim ?

« Les Terres de Jim » ont pour objectif de refléter une sorte de monde idéal, accessible et pragmatique. Tous les ans, elles mettront en valeur la richesse des terroirs et le talent des agriculteurs de France.

Cette marque décalée, en rupture avec des noms plus « institutionnels », permet d'emmener JA vers un univers créatif innovant et résolument moderne, tout en étant à même de supporter le discours syndical.

### Pourquoi Jim Bataille ?

Jim Bataille, mascotte de l'événement, permettra de faire le relais entre le monde agricole et le grand public. Enfant curieux aux bouclettes d'or et d'épis de blé, il fait partager la passion des jeunes agriculteurs et explique l'agriculture à toute la famille !

Son nom incarne la liberté et le courage. Les initiés y verront un clin d'œil jeune et humoristique relatif à l'activité syndicale...

### Première édition : en Gironde

Un grand événement se réalise grâce à l'appui de partenaires motivés – les traditionnels partenaires agricoles et bien d'autres –. C'est également l'opportunité de créer des liens durables avec les partenaires. Ces derniers bénéficiant d'une visibilité nationale et internationale, renforcent leur image « d'entreprise citoyenne », et développent leur capital sympathie en interne et en externe.

Les Terres de Jim, c'est un budget prévisionnel de 3,5 millions, 300 000 visiteurs attendus, 2 500 bénévoles, et 23 régions.



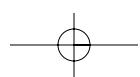
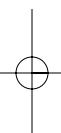
Le projet des régions devient LES HALLES DE JIM  
Le concept des Halles de JIM s'inscrit dans la réflexion du projet de distribution au niveau de la structure nationale Jeunes Agriculteurs. L'objectif est de créer la démonstration pratique d'un circuit de distribution différent afin de donner le choix au citoyen de consommer autrement, en découvrant des produits pas assez valorisés dans les réseaux classiques.

Montrer que les producteurs français peuvent proposer une large gamme de produits aux consommateurs, voilà qu'une alternative de consommation durable et de proximité est démontrée ?

Ce projet a été proposé à toutes les régions et permettra à l'ensemble du réseau Jeunes Agriculteurs de s'approprier cet exercice pratique. Afin d'avancer sur l'enjeu vital qu'est l'alimentation, les producteurs français ont imaginé un univers de consommation unique dans lequel le visiteur pourra faire ses courses.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





SEPTIÈME PARTIE  
**VIE DES RÉGIONS**

## VIE DES REGIONS

# RÉGION ALSACE

### CONTEXTE

Avec réso'RGAisation, la dissolution de la grande région Est a impulsé une nouvelle dynamique en faveur de la structuration des Jeunes Agriculteurs d'Alsace et de la création du poste de délégué régional en septembre.

Les JA d'Alsace coordonnent désormais les voix des départements pour exprimer une position syndicale régionale tout en se plaçant comme un nouvel échelon pour la communication et l'échange d'information.

### ACTION DES JA

Pour la région l'année 2013 a été marquée par la mise en place de groupes de travail, la présentation de la structure aux partenaires et le démarrage de projets. La région commence à trouver son rythme de travail, en collaboration avec les départements dont les activités demeurent importantes. Le Bas-Rhin a mené une large campagne de sensibilisation sur la perte de terres agricoles qui s'est déclinée en plusieurs axes : semis d'une friche de blé ; tournage d'une vidéo sur le thème « La terre, notre métier : un enjeu pour tous ! », installation de plus de 70 panneaux dans le département, réalisation d'un parcours foncier, envoi d'une lettre aux élus du département pour leur demander d'intégrer l'agriculture aux décisions d'aménagement du territoire. En marge, le département a organisé le concours de pointage, le « tour des fermes » en partenariat avec la Communauté Urbaine de Strasbourg, le concours des fermes et gîtes fleuris et la réception des laboureurs.

Le Haut-Rhin a eu l'opportunité d'accueillir une trentaine de céréaliers originaire de toute la France à l'occasion de la session nationale Grandes Cultures. En parallèle, le département n'a pas manqué les occasions pour animer le monde rural grâce aux traditionnelles opérations Tellus mais aussi en organisant une ferme de Noël, le festival du Bargkass, une marche gourmande ou en participant au Rallye de France Alsace. Les activités des cantons ne cessent de croître avec l'organisation de soirées tartes flambées, la participation à une fête paysanne et leur présence lors des inaugurations ou prestataires de matériels agricoles.



Au niveau syndical les départements ont organisé des mobilisations nationales concernant le prix du lait, les cours d'eau, l'écotaxe, la directive nitrates mais également des actions de lobbying sur la loi d'avenir.

### PERSPECTIVES

La collaboration inter-région se poursuit, principalement avec la région Lorraine, via l'organisation de réunions communes ou la finale régionale de labour. Mais il s'agit maintenant pour les JA d'Alsace de trouver, au-delà de leur propre fonctionnement, leur propre identité, détachée de celle des départements. C'est avec l'organisation de projets, réalisés au nom des JA d'Alsace, que cette ambition pourra, peut être, trouver un écho en 2014.

# RÉGION AQUITAINE

## CONTEXTE

L'Aquitaine est la 1<sup>ère</sup> région française pour l'emploi agricole. La moitié des exploitations de la région produisent sous signe officiel de qualité et d'origine. L'année 2013 reste marquée par les accidents climatiques. Les excès d'eau du printemps ont touché les productions des départements du Sud Aquitaine. Les orages de grêle d'août ont détruit plus de 24 000 hectares de vignes. Les cinq départements cumulent environ 1000 adhérents.

## ACTION DES JA

Force de proposition sur l'installation - Un travail important de proposition a été mené sur les Assises de l'Installation. Une animatrice régionale installation a été recrutée à plein temps afin d'accompagner la réflexion professionnelle sur l'installation. Un site internet régional <http://installation-agri-aquitaine.org> a été créé afin d'informer les porteurs de projets en agriculture. Ce portail est le fruit d'une réflexion commune entre les conseillers des Pii animée par JA Aquitaine. Dix-Forums installation ont été organisés en départements et six Portes Ouvertes sur l'installation ont eu lieu sur des exploitations.

Des évènements pour la promotion du métier – Les JA Aquitaine ont organisé la 2<sup>ème</sup> édition de l'opération « Croc'Agri, Les saveurs du Sud-Ouest » à Agen. Les partenaires ont été au rendez-vous, permettant le succès de l'opération. La 11<sup>ème</sup> édition du parcours de l'enfant a été réalisée par les Jeunes Agriculteurs au Salon de l'Agriculture aquitaine, 2<sup>ème</sup> plus grand salon agricole grand public après le SIA. Les départements ont organisé de nombreux évènements comme Pyrénées en Transe (Pyrénées Atlantiques) et Terres en Fêtes (Dordogne). Suivi des dossiers régionaux JA Aquitaine est membre des instances régionales comme le COREDEF, la CRAE, et siège au CESER. En 2013, le dossier nitrates a été suivi de près, ainsi que la concertation sur les financements européens.

Suivez-nous ! En plus de la page facebook Jeunes Agriculteurs d'Aquitaine, @JAAquitaine est sur twitter. Le site [ja-aquitaine.fr](http://ja-aquitaine.fr) a été lancé.



Les Terres de Jim, l'évènement incontournable du 4 au 7 septembre 2014

Les Terres de Jim sont organisées par les Jeunes Agriculteurs de Gironde. Les 5 départements sont mobilisés sur le projet et travaillent à la mise en valeur de leurs productions avec des partenaires de toute la région.

## PERSPECTIVES

De nouvelles équipes se mettent en place en 2014 dans les départements et à la région. L'accent sera mis sur la formation de nos élus et la régionalisation des dossiers : installation, environnement, filières. Les financements européens étant à présent gérés par la Région, Jeunes Agriculteurs souhaite renforcer son influence pour défendre ses positions. Une formation de responsables régionaux aura lieu à Bruxelles sur le fonctionnement des institutions européennes.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION AUVERGNE

### CONTEXTE

A travers les Assises de l'installation et le choix de mettre en avant l'anniversaire des 40 ans de la DJA, comme à travers leurs réflexions sur la réforme de la PAC, les Jeunes Agriculteurs d'Auvergne n'ont pas manqué, en 2013, de travailler assidument et efficacement sur leur dossier prioritaire, le Renouvellement des Générations en agriculture.

Beaucoup de réunions donc, en région et ailleurs, pour un résultat satisfaisant en fin d'année.

### ACTION DES JA

La participation assidue et force de proposition des responsables auvergnats aux Assises régionales de l'installation a permis de maintenir un positionnement de JA comme interlocuteur privilégié sur ce dossier en 2013. Les positions du syndicat ont largement été présentées, et argumentées, en s'appuyant notamment sur un travail historique, à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans de la DJA. En effet, la DJA, aide phare des dispositifs de soutien à l'installation a très bien vieilli, sans aucun doute possible grâce au travail de longue haleine que conduit JA sur le dossier Installation.

2013, année au cœur du mandat lançant JA Auvergne sous sa nouvelle forme de «région syndicale» a également permis de poursuivre les travaux sur la structuration du réseau. Après l'annonce des résultats aux élections Chambre, les responsables ont poursuivi leurs actions pour (re)construire le réseau jeune. Les interventions auprès des jeunes (lycées etc...) se sont poursuivies, JA Auvergne a accueilli deux stagiaires pour un travail sur les trajectoires post-installation en Massif central...

Les dossiers d'élevage et montagne restent parmi les priorités pour les JA d'Auvergne, qui ont accueilli la session nationale montagne en Haute Loire. Le Sommet de l'Elevage a cette année en particulier été un point d'orgue de l'activité des JA d'Auvergne : lieu choisi par le Président de la République pour faire ses annonces sur la réforme de la PAC, le Sommet a également permis d'attirer l'attention de l'Etat sur l'anniversaire de la DJA, et de rappeler combien l'installation de jeunes est gage de dyna-



Illustration : Dégustation à l'aveugle de fromages AOP d'Auvergne à l'occasion du SIA 2013

misme des territoires, en particulier dans cette région : installation et modernisation doivent rester des priorités pour la mise en œuvre des politiques agricoles !

La communication sur le métier, sur l'installation et la transmission a encore été fortement mise en avant, outre lors du Sommet de l'Elevage, à l'occasion de la Foire de Clermont-Cournon, du Salon de l'Agriculture, des finales de Labour, Opérations Sourire, et par une présence forte des départements dans les fêtes mettant en avant le terroir auvergnat... et les Hommes qui le façonnent.

### PERSPECTIVES

Poursuivre le travail sur l'installation, se positionner comme interlocuteur privilégié pour la mise en place des CRIT, renouveler les équipes en maintenant la dynamique naissante au sein du réseau JA Auvergnat (notamment via l'organisation de séminaires croisés des départements), continuer de promouvoir notre métier, rester vigilant sur l'ensemble des dossiers, avec une attention particulière sur la mise en œuvre de la réforme de la PAC, en particulier via le FEADER en région.

# RÉGION BASSE-NORMANDIE

## CONTEXTE

La Basse-Normandie, ce sont trois départements : l'Orne, la Manche et le Calvados. L'activité agricole y est dense puisque 69% du territoire est consacré à l'agriculture. En Basse-Normandie l'élevage bovin, notamment laitier, est prédominant dans le paysage agricole. Et la région est reconnue pour la qualité de ses produits. En effet 13 AOP ou AOC saluent le travail et le savoir-faire des producteurs bas-normands.

La région syndicale JA Basse-Normandie est née en Juin 2012, suite au projet « Réso'RGAisation ». Son conseil d'administration est composé de 13 administrateurs issus des trois départements.

## ACTION DES JA

### Renouvellement des générations en agriculture :

En 2013 la commission RGA de JA Basse-Normandie a réactualisé son classeur récapitulant les démarches pour les jeunes installés. Cette équipe a aussi affiné un projet régional de création d'un site Internet sur l'agriculture et à destination des jeunes. Les Assises de l'installation ont été un moment fort sur lequel tout le réseau Bas-Normand a été mobilisé et s'est fait entendre. Enfin la commission a coordonné l'organisation des actions menées en départements : journées installation, forums cédants, forums des métiers.

### Environnement :

Tout au long de l'année les JA de Basse-Normandie suivent ce dossier de près, notamment en assistant aux comités et réunions avec la DREAL au sujet du 5<sup>ème</sup> volet de la directive Nitrates.

Début 2013, les JA de Basse-Normandie ont organisé une journée régionale « environnement » ouverte à tous les adhérents. Cela a permis de faire un rappel sur les bases concernant les dispositifs régionaux d'une part et la directive nitrates d'autre part. Grâce à cette journée plusieurs jeunes se sont ensuite investis localement en participant aux réunions de Pays au sujet de la trame verte et bleue.

### Lait :

La commission lait des JA de Basse Normandie connaît un nouvel élan. Les conférences de Bassin sont une instance où les JA sont bien représentés et y ont bien défendu les acquis syndicaux de l'ins-



tallation des jeunes. Début 2014, la Basse Normandie a organisé la session Nationale Lait où il a été question de l'avenir des jeunes dans l'après quotas.

## PERSPECTIVES

Les JA de Basse-Normandie se sont impliqués dans résorganisation. En effet la répartition des dossiers a été répartie entre les animateurs. La Manche s'occupe du Lait, l'Orne de l'environnement et le Calvados de la PAC.

2014 sera aussi l'occasion de remobiliser le réseau autour des Terres de Jim et du Projet des régions en emmenant à Bordeaux les produits de qualité que nous produisons

## VIE DES REGIONS

# RÉGION BOURGOGNE

### CONTEXTE

Une équipe Bourgogne forte en externe et au national, un réseau bourguignon en plein boum !

C'est comme ça que nous pouvons définir les JA de Bourgogne en 2013. L'équipe est sur une bonne dynamique, avec un CA qui rassemble et une bonne implication des 4 départements, la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône et Loire et l'Yonne.

En 2013, la Bourgogne se caractérise toujours par une grande diversité agricole et par un nombre d'installations aidées en progression : +18% de 2012 à 2013.

### ACTION DES JA

Sur la continuité de 2012, les JA de Bourgogne orientent leurs actions selon les 3 axes du projet de mandature régional, tout en assurant avec brio les représentations extérieures !

#### Pour l'installation, nous pouvons souligner entre autres

- La reconnaissance du travail des JA lors des Assises de l'Installation.
- L'organisation réussie de la journée RGA.
- L'implication dans la CIM, travail en inter-région.
- La signature d'une convention avec Pôle Emploi.
- La communication auprès des cédants par notre Trans'agri en partenariat avec la chambre et la MSA.

#### Sur l'axe réseau :

- L'appui des responsables de la région en département lors des AG, des conseils d'administration...
- Les groupes réseau qui ont planché sur « Secrétaire Général, l'homme du réseau » et « Mes présidents de canton et moi ».
- La formation des responsables par Avenir Formation.
- L'appui aux animateurs par les réunions animateurs, lieu de mutualisation régionale.

#### Pour les dossiers spécifiques, notons :

- La PAC, avec un travail dès le départ et des propositions régionales concrètes, une participation très active et assidue aux groupes nationaux... mais pour quel impact !
- L'accueil de la session caprine

#### Des représentations extérieures réussies, notamment sur :

- Les fonds européens.
- Le PRAD.
- Le dossier environnement dont Directives nitrates.



- Le dossier PMBE.
- Sans oublier les négociations pour le prochain PRI.

La participation active de l'équipe à la construction des politiques régionales a été primordiale pour défendre au mieux l'intérêt des jeunes agriculteurs de Bourgogne. Le challenge est réussi d'autant plus qu'il est relevé en coordination avec la Chambre régionale et la FRSEA... des succès donc, et sûrement encore des marges de progrès.

### PERSPECTIVES

Gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture, JA Bourgogne renforcera sûrement sa politique de dynamisation du réseau, tout en gardant un œil sur le PDRR et autres « dossiers chauds ». Et sur la PAC... « à bon entendeur, salut ! »

# RÉGION BRETAGNE

## CONTEXTE

L'année 2013 a été marquée pour les JA de Bretagne par une activité dense tant du point de vu organisationnel que syndical. La région syndicale Bretagne a pleinement joué son rôle en 2013 en reprenant à son compte les missions de JA Ouest tout en maintenant un lien fort avec les JA Pays-de-Loire. Cette nouvelle organisation s'est accompagnée d'une réflexion plus globale sur les ressources humaines de la région tout entière.

## ACTION DES JA

JA Bretagne a été fortement impliqué sur différents dossiers en 2013.

### L'installation

JAB a participé activement aux Assises de l'installation en y apportant des propositions concrètes pour améliorer le dispositif à l'installation sur les thèmes de l'accompagnement, du financement, du foncier et de la transmission. Dans la continuité, les 4 départements bretons ont œuvré auprès de leurs parlementaires pour faire aboutir une partie de ces propositions dans la loi d'avenir.

### Filières/Economie

Les mobilisations sur les filières lait, porc, volaille et œuf ont été très nombreuses en cette année 2013. Prise en compte des coûts de production, étiquetage, dénonciation de pratiques commerciales intolérables, une fois encore les raisons ne manquaient pas. D'un point de vu plus prospectif, JAB a travaillé sur des propositions pour l'installation post-quota en filière laitière et sur la mise en place d'un fond de garantie pour les installations porcines.

L'ensemble des acteurs économiques bretons s'est également largement mobilisé contre l'écotaxe aboutissant à une suspension du dispositif. Au-delà de cet aspect revendicatif, JAB a participé à l'élaboration d'un ensemble de mesures pour relancer la compétitivité de l'agriculture et de l'agro-alimentaire breton.

Concernant la PAC, JAB s'est battu pour que les exploitations bretonnes soient le moins déstabilisées dans un contexte de rééquilibrage. JA Bretagne a également fait entendre ses positions au Conseil Régional, nouvelle autorité de gestion du 2ème pilier, pour maximiser les enveloppes pour l'installation et la modernisation des exploitations.



## Communication

Des actions de communication sur les filières lait et porc ont été réalisées en 2013 dans les écoles primaires bretonnes.

## PERSPECTIVES

Le travail sur la transmission lancée suite aux assises de l'installation devrait être un des dossiers importants porté par JA Bretagne en 2014, le lancement du Point Info Transmission étant programmé lors du SPACE en septembre. 2014 sera également la dernière année des quotas laitiers, le travail sur la politique installation après-quota devrait donc s'accélérer. Enfin, les Halles de Jim occuperont également une grande partie de 2014.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION CENTRE

### CONTEXTE

La région Centre compte 6 départements et s'étend du massif Central au sud du bassin parisien. Cet emplacement la place 1ère région de France en terme de superficie agricole. Sa diversité des sols et la vallée de la Loire qui traverse d'Est en Ouest le territoire apportent une grande diversité dans les productions : grandes cultures, viticulture, légumes de plein champ, lait et viande bovine, production caprine (1ère région productrice d'AOC caprine)...

### ACTION DES JA

Les Jeunes Agriculteurs de la région Centre comptent près de 1000 adhérents. L'objectif annoncé par le mandat 2012-2014 n'est pas tout à fait atteint mais les efforts ont été multiples.

- Installation

L'équipe JA Centre n'a pas oublié de se relever les manches pour participer et être force de proposition lors des Assises de l'installation. C'est aussi une étude sur l'accompagnement régional à l'installation qui a été menée afin de dégager des pistes d'améliorations concrètes. D'autre part, le début d'un travail de recensement des aides à l'installation a eu lieu dans l'objectif de constituer tout prochainement un guide du RGA en ligne.

- Communication

Le début de 2013 a été marqué par la préparation des épreuves régionales de labour à Gron, dans le Cher. Malgré la pluie battante, l'évènement Rurales Folies a tout de même réuni près de 1300 visiteurs. Quant à fin 2013 et début 2014, les Halles de Jim ont déjà commencé à réunir les responsables communication.

- Mutualisation des compétences d'animation

Afin d'accroître encore l'efficacité de notre réseau régional et les échanges de procédures et bonnes idées, l'équipe a choisi de mutualiser l'expérience des animateurs grâce à un projet expérimental pendant un an. A l'issue de cette année test, les animatrices ont bien apprécié de partager leurs savoir-faire. Cette nouvelle méthode de travail riche en échanges, devrait donc se reconduire avec quelques modifications tout de même. Notamment une meilleure prise en considération du turnover fréquent des animateurs à leurs postes.



- L'accompagnement du réseau

Avec une réunion animateurs tous les deux mois, des réunions téléphoniques mensuelles pour les SG, des interventions régulières en départements (tournée des CA et des AG) et un groupe SG régional au cours de l'année... l'entretien de la dynamique réseau est à son comble !

### PERSPECTIVES

L'équipe régionale a été renouvelée le 10 mars 2014 et s'est réunie en séminaire de début de mandat le 18 avril dernier. A nouveau, c'est une équipe de 18 membres qui affiche des ambitions solides pour leur région : installation et foncier, renouvellement de l'école de responsables, nouveaux partenariats et nouvelles modalités de fonctionnement... Un programme qui devrait permettre d'accroître la notoriété de JA Centre en interne au réseau et vis-à-vis de l'extérieur : les deux défis majeurs de cette structure parfois en mal de reconnaissance.

# RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNES

## CONTEXTE

La région est composée de 4 départements : Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne.

L'agriculture occupe 60% du territoire régional, et est 1ère en termes de création de VA agricole (9,6% VA Ferme France).

Le territoire est diversifié : une production majoritairement bovins lait et viande dans le 08 et 52, et des grandes cultures majoritaires dans le 10 et 51. La viticulture est bien entendu, elle aussi, très présente sur le territoire.

## ACTION DES JA

Semaine du Foncier : Tout en gardant les pieds sur terre, les JA se sont encore investis cette année en interpellant et sensibilisant les pouvoirs publics, les propriétaires et les citoyens, pour que cette perte de foncier agricole ne perdure pas. RGA et Jeunes Agriculteurs, des projets pour tous : Comme chaque année, des actions informatives et conviviales ont été réalisées autour du thème de l'installation. Journée, forum installation, matinée d'échanges entre cédants et candidats à l'installation, journée transmettre pour installer ou encore visite de la maison de l'agriculture ont ponctué la semaine afin que les élus, OPA, lycéens et citoyens soient informés.

Politique régionale : La région a eu une activité dense à ce niveau.

La Directive Nitrates a donné lieu à de multiples réunions avec les instances publiques et les parlementaires, à des visites d'exploitations, renforcées par des manifestations sur le terrain pour appuyer les volontés des syndicats.

La PAC, et ses effets catastrophiques pour la CA, n'a pas été en reste, particulièrement avec le passage de l'autorité de gestion à la région pour le 2ème pilier.

Le soutien à l'élevage, le maintien des producteurs et l'installation dans cette filière, reste une préoccupation majeure pour la région.

En installation, La région s'est occupée pour la 1<sup>ère</sup> fois des trophées de l'installation devenus « Graines d'agriculteurs », et les diverses rencontres pour les Assises et le PDR ont mobilisé les équipes.

JA CA a également participé aux différentes réunions régionales de la Chambre d'Agriculture, de la DRAAF, du Conseil Régional. Elle siège également de nouveau au CESER.



Appui au réseau : Des interventions sur demande des responsables et/ou administratifs de la région en département. Des échanges réguliers se font lors des instances statutaires ou lors de réunions animatrices.

Communication : C'est au travers d'opérations telles que les agriticardines, les différentes foires et les Fêtes de l'Agriculture, que les JA démontrent encore une fois qu'ils savent se mobiliser et aller à la rencontre du grand public. Ces moments de convivialité et de rassemblement pour le réseau permettent de promouvoir leur métier et valoriser leur savoir-faire.

## PERSPECTIVES

Avec l'arrivée d'un salarié en plus, la région tend à prendre de l'ampleur et à se renforcer : un renouvellement des équipes réussi, la mise en place de groupes de travail, le développement des partenariats (...) seront les clefs du succès régional. Pour 2014, nombreux sont déjà les projets en route : école de responsables, formation des élus, FRL, Projets des régions, une communication grandissante...

La région souhaite aussi renforcer son poids politique et être associée à de nombreux projets.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION CORSE

### CONTEXTE

La région se compose de deux départements : la Haute-Corse et la Corse du Sud. L'agriculture corse représente dans l'économie insulaire 2% du PIB et 3,6% de la population active. Elle se concentre sur trois types de zones. La plaine s'oriente vers les productions végétales (vergers, agrumes, maraîchage, vigne) l'élevage ovin et bovin. La moyenne et la haute montagne sont marquées par une agriculture traditionnellement axée vers l'élevage extensif, la castanéiculture et l'oléiculture. L'agriculture corse se distingue par la présence de nombreuses races corses (5 races reconnues), rythmée par les saisons où la transhumance, pratique traditionnelle, perdure. L'agriculture corse se démarque par des productions identitaires de qualité (11 AOP/AOC, 2IGP).

### ACTION DES JA

**Rés'organisation :** L'année écoulée a été marquée par la création d'une entité régionale propre à la Corse. Auparavant rattachés à la région PACA, les deux départements Haute-Corse et Corse du Sud ont mené un travail important afin d'aboutir à la structuration de la région Corse et ainsi s'intégrer au réseau national et être reconnus, comme région, à part entière, unie et dynamique.

**Défense des intérêts de la profession :** JA de Corse ont cherché, tout au long de l'année écoulée, des solutions régionales au travers de positions communes, car malgré la différence des territoires les problématiques sont identiques sur l'ensemble de l'île. C'est ainsi que les JA de Corse ont parlé d'une seule et même voix, et ont su se mobiliser afin de se positionner avec davantage de poids auprès des différentes instances. De nombreuses actions régionales syndicales ont eu lieu :

- 14 Février 2013 - Occupation Office de Développement Agricole et Rural de la Corse/Office d'Équipement Hydraulique de Corse – Problématique du Réseau d'eau brut agricole et la calamité agricole.
- 07 Juin 2013 – Occupation DRAAF –Réforme de la PAC
- 20 Décembre 2013 – Occupation de la Préfecture – Réforme de la PAC.

**Installation en agriculture :** Depuis maintenant 3 ans, les JA des deux départements co-organisent



une journée régionale pour l'installation agriculture. Devenu le rendez-vous annuel incontournable, cette journée rassemble l'ensemble des partenaires à l'installation et les différents acteurs du monde agricole de la région, afin de répondre aux attentes et questionnements des porteurs de projet en agriculture, de sensibiliser les professionnels et politiques au dynamisme engagé par les JA autour des installations. En 2013, cette journée s'est tenue le 21 novembre 2013.

### PERSPECTIVES

Les JA Corse ont pour objectif de devenir un acteur fort et incontournable de l'agriculture insulaire, en organisant des groupes de travail thématiques par filière, en y apportant des solutions et en organisant leur prise en compte. Notre vocation est de former la jeunesse insulaire à la prise de position et à la défense des intérêts de la profession.

# RÉGION FRANCHE-COMTE

## CONTEXTE

La région Franche-Comté réunit 4 départements : Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort. L'équipe administrative se compose de trois salariées : une déléguée régionale, une coordinatrice installation, mise à disposition par la Chambre Régionale d'Agriculture et une secrétaire partagée avec les structures départementales.

Ses missions sont d'accompagner les équipes départementales, de relayer l'information entre les départements et le national et de proposer et mener des projets collectifs.

## ACTION DES JA

**- Structuration de la Région Franche-Comté :**

- o Représentations extérieures et répartition des dossiers.
- o Mise en place d'un schéma de fonctionnement, d'une communication interne.

**- Appui du réseau, cohésion :**

- o Avenir Formation : formation de 15 jours à la prise de responsabilités.
- o Réunions animateurs, accueil des nouveaux animateurs ;
- o Groupe de travail réseau aboutissant à des actions spécifiques : recherche d'adhérents, mutualisation régionale.
- o Embauche d'une secrétaire partagée entre les structures JA.

**- Représentation et prises de position :** groupes de travail régionaux, instances statutaires, définition de la nouvelle PAC en Région, défense de l'installation dans les dossiers « filières ».

**- Communication :**

- o Promotion du métier : soirée « Tendances Bière » à Paris, « 50 ans du CIGC », présence au Salon International du Machinisme Agricole ; finale régionale de labour.
- o Soirées débat sur la reconnaissance du métier

## PERSPECTIVES

Pour l'année à venir, Jeunes Agriculteurs de Franche-Comté, avec une nouvelle équipe, s'attachera à poursuivre la construction de l'échelon régional JA pour avoir du poids dans toutes les instances régionales.

JA Franche-Comté s'attachera à travailler en priorité sur les cinq thématiques suivantes : installation, foncier, environnement, filières,



d'agriculteur avec l'Afdi et sur la préservation du foncier agricole ;

- o Accueil de sénégalais.

**- Renouvellement des générations :**

- o Coordination du Programme Régional à l'Installation (dynamique inter OPA) et présidence du Comité d'Orientation Installation à la Chambre Régionale d'Agriculture.
- o Assises de l'installation en Région.
- o Travail sur des filières en manque de RGA (porcine, ovine...).

**- Participation à des projets liant le monde agricole à des thématiques non traitées habituellement :** « les francs-comtois dialoguent avec leur agriculture » : évènement de communication positive (théâtre forum) de la profession sur l'environnement.

promotion des métiers (sensibilisation des conseillers en charge de l'orientation notamment et accueil des élèves de 3ème en stage découverte).

Au-delà de cela, JA FC souhaite maintenir la formation et contribuer aux débats nationaux pour défendre le métier, de même que participer à des évènements de communication tels que les Halles de Jim.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION HAUTE-NORMANDIE

### CONTEXTE

La région Haute Normandie ce sont deux départements : l'Eure et la Seine Maritime. C'est la plus jeune région de France avec 36.5% de la population ayant moins de 25 ans. Notre principal atout reste la Seine, véritable colonne vertébrale de notre région, elle nous ouvre les portes du marché mondial grâce aux deux grands ports maritimes que sont Rouen et le Havre.

Région de grandes cultures et de polyculture-élevage lait, c'est aussi la première région productrice de lin.

### ACTION DES JA

**Renouvellement des Génération Agricoles:** Le réseau régional s'est fortement mobilisé dans le cadre des Assises de l'installation afin de défendre nos valeurs et idées JA. Les partenaires ont été très satisfaits de notre participation et nous ont reconnu comme des acteurs clefs de l'installation pour la région.

**Relations institutionnelles :** La jeune région a du se faire connaître de tous les partenaires traditionnels des JA. Ainsi, nous avons rencontré le vice Président du Conseil Régional en charge de l'agriculture, le Crédit Agricole Normandie Seine et la coopérative CapSeine. Ces échanges nous ont permis de porter les missions et objectifs JA en termes de renouvellement des générations en agriculture et d'animation du monde rural.

### Actions Syndicales :

- Lait : plusieurs mobilisations en GMS et devant les usines ont eu lieu toute l'année pour la défense des 25€/1000L acquis en juin. Nous avons aussi alerté le CRIL Haute Normandie du danger de ne pas se positionner rapidement pour l'après quota.
- Environnement : Une manifestation devant la DRAAF a été organisée début 2013 pour dénoncer la mise en place de la directive nitrate. En octobre 2013, les départements ont mobilisé les cantons pour manifester devant les bornes écotaxes situées sur leur territoire.

**-Loi d'avenir :** le réseau a rencontré les députés et sénateurs pour leur présenter les positions JA sur la nouvelle loi d'avenir. Les parlementaires rencontrés ont apprécié cette action d'évangélisation qui leur a permis de mieux comprendre les freins à lever pour favoriser l'économie agricole.



**Evènement :** La Haute Normandie a organisé la Finale Régionale de Labours Normandie lors du Festival de la Terre des JA Seine Maritime qui a attiré plus de 5000 personnes. 6 candidats de Normandie y participaient.

### PERSPECTIVES

La région va continuer son travail de reconnaissance auprès des partenaires et du réseau afin d'assoir une réelle crédibilité sur les questions d'installation. Notamment pour que les PII départementaux accueillent tous les porteurs de projets afin qu'ils soient orientés vers les structures adaptées.

L'après quota nous préoccupe également, nous serons vigilants quant aux politiques jeunes des entreprises de la région et du maintien des conférences de bassins.



# RÉGION ILE-DE-FRANCE

## CONTEXTE

Jeunes Agriculteurs Ile-de-France, région nouvellement créée, compte deux départements syndicaux, l'Ile-de-France Ouest et la Seine-et-Marne, située à l'est de Paris. Ces deux départements, comptent 300 adhérents répartis sur 15 cantons. L'Ile-de-France a la singularité d'être une région où doivent cohabiter zones urbaines en constantes évolutions et espaces agricoles de plus en plus menacés. En effet, il est à noter que 42% du territoire est consacré à la production agricole, principalement céréalière, mais que ce chiffre est en constante diminution face à l'étalement urbain.

## ACTION DES JA

2013 aura été marquée par l'embauche du Délégué Régional. Grâce à ce nouvel appui, la région a pu assurer sa légitimité en tant qu'acteur agricole régional incontournable auprès des instances politiques et de ses partenaires.

Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France œuvre pour l'installation des jeunes afin d'assurer l'avenir de la profession. Dans le cadre des Assises de l'Installation, la Région a travaillé conjointement avec la DRIAAF afin de défendre un projet et des ambitions communes et ce, dans le but de soutenir l'agriculture francilienne et d'assurer la pérennité du métier d'agriculteur en Ile-de-France.

Région de tradition céréalière, l'Ile-de-France dispose d'une agriculture diversifiée (grandes cultures, élevages, maraîchage, arboriculture). Jeunes Agriculteurs souhaite valoriser la mise en place de pratiques agricoles raisonnées, en cohérence avec les exigences environnementales actuelles et répondant à la demande du consommateur francilien. C'est pourquoi la Région encourage les pratiques agricoles novatrices et durables qui garantissent de nombreux débouchés pour les producteurs.

## PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France souhaite consolider sa place de référent Installation au sein des instances régionales agricoles. Ainsi le renouvellement des générations en agriculture reste la priorité de la structure qui œuvre pour faciliter, soutenir et encourager l'installation de



Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France s'investit dans des projets de communication positive afin de valoriser la profession agricole auprès du grand public. Ainsi, en mai dernier, les jeunes agriculteurs ont investi pendant 10 jours le parvis de Notre Dame de Paris à l'occasion de la Fête du Pain. L'occasion d'aller à la rencontre du public pour présenter le métier d'agriculteur et de mettre en valeur la filière céréalière.

nouveaux porteurs de projets. L'année 2014 sera également consacrée à la promotion du métier et du territoire francilien auprès du grand public, à l'occasion de la 2ème édition de la Nuit Verte à Paris et bien sûr de l'événement incontournable Terres de Jim à Bordeaux !

## VIE DES REGIONS

# RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

### CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon se compose de l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées Orientales. La région est la première région de France productrice de vin avec un quart du vignoble français mais aussi de blé dur. Le climat et le relief lui permet aussi de posséder une grande diversité de production animales et maraîchères. Plus des 54% des exploitants agricoles produisent sous signe de qualité et 6.4% de la SAU régionale est en bio.

### ACTION DES JA

#### RGA

En 2013, l'installation a été au cœur de tous les évènements des Jeunes Agriculteurs Languedoc-Roussillon.

Des journées « installation » organisées dans chaque département permettent à tout porteur de projet de rencontrer les différents conseillers et organismes en charge de l'installation et susceptibles de l'épauler dans la création de son projet.

Une année sur deux JALR participe au salon SITEVI qui permet d'effectuer une campagne de communication ciblée sur l'installation (Une trentaine de rendez-vous avec les Points Info présents ont été pris en 3 jours en 2013).

JA Languedoc-Roussillon a activement participé aux assises de l'installation.

#### Politique agricole

A l'occasion du SITEVI, rendez-vous incontournable des filières viticole et arboricole, les JA LR ont rencontré François Thabuis pour faire le point sur ces filières emblématiques.

Les JA ont également rencontré le président de Région afin de faire le point sur le partenariat construit entre JA Languedoc-Roussillon et le Conseil Régional et échanger sur l'actualité des dossiers syndicaux.

Cette rencontre s'est déroulée sur fond de construction du second pilier de la PAC, géré dorénavant par la Région et dans lequel la dotation de la mesure relative à l'installation a bénéficié d'une augmentation.

#### Communication

Le concours photographique « Images De nos Campagnes » permet d'apporter à des élèves de lycées généraux une première connaissance du monde agricole. Avec une centaine d'élèves participants, une exposition des photos primées s'est effectuée



à Perpignan dans le cadre du festival « Visa pour l'Image ».

Par ailleurs, des opérations régionales de dégustation de produits sont l'occasion d'attirer l'attention du grand public sur les productions régionales et d'engager le dialogue entre producteurs et consommateurs.

#### PERSPECTIVES

Le second pilier de la PAC est dorénavant confié à la gestion des régions. JA Languedoc-Roussillon poursuivra son travail pour que la politique FEADER soit cohérente et favorise le renouvellement des générations.

Le travail de lobbying auprès de la région, de la DRAAF et des partenaires travaillant sur l'installation se poursuivra pour mettre en place un Comité Régional de l'Installation et la transmission pertinent, efficace et basé sur la représentativité.

Cette année devra permettre à une nouvelle équipe de poursuivre les travaux engagés et de se construire autour d'un projet commun.

# RÉGION LIMOUSIN

## CONTEXTE

Désormais partie intégrante du réseau et de la vie du syndicat, JA Limousin s'est mobilisé toute l'année pour faire valoir les intérêts des jeunes et ainsi placer la jeunesse et ses inquiétudes au cœur des décisions politiques de la région.

Avec la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, le Limousin défend chaque jour les intérêts de chacun, avec un fonctionnement renforcé autour de la structure régionale, malgré une importante baisse de FSA. L'arrivée en septembre de Delphine Dorgent, déléguée régionale, en est une preuve.

## ACTION DES JA

L'installation et la transmission, bien plus que deux mots. Derrière ces deux-là se décline toute l'action de JA Limousin.

2013 a été riche en réflexions et bien que tout ne soit aujourd'hui pas tranché, JA Limousin et ses représentants ont fait passer nombre de messages lors des Assises de l'Installation entre avril et juin. Bien que déçu de leur traduction dans la proposition de loi d'avenir, notamment le peu de propositions retenues sur la transmission, JA Limousin a mené les débats, s'entourant des membres du CAF, pour faire de ce rendez-vous une opportunité de voir évoluer ici en région le futur programme régional installation transmission.

En lien avec l'installation, JA Limousin a livré une vraie bataille syndicale sur le PMBE. L'enveloppe régionale accusait début 2013 une baisse de plus de 40% par rapport à 2012, ce qui ne permettait pas de couvrir les besoins pour les éleveurs de la région, les jeunes en particulier. Après mobilisation, manifestation et tractations, JA Limousin est parvenu à remobiliser plus d'1 million d'euros de crédits Etat, Région et FEADER. Une réelle victoire pour le syndicat !

Profitant de son implication dans TechOvin, salon national du mouton, JA Limousin a pu dialoguer avec le Ministre de l'Agriculture, mais surtout avec ses conseillers. A l'issue de cette rencontre, JA Limousin a relevé le défi de proposer une MAEC Fi-nition viandes en autonomie alimentaire dans les zones herbagères. Aujourd'hui, cette proposition s'inscrit dans le cadre de la MAEC Polyculture-Ele-



vage. Fruit d'une volonté professionnelle et donc adaptée aux besoins du terrain, elle permettrait de maintenir des systèmes vertueux aujourd'hui menacés. Pour JA, cette MAEC est prioritaire en Limousin. Toujours en discussion, nous espérons la mise en œuvre de cette mesure en 2015.

## PERSPECTIVES

JA Limousin, à l'aube du renouvellement de ses élus, doit trouver la juste formule pour mener de front l'ensemble de ses missions. La mobilisation, sur des projets locaux comme nationaux, ne sera possible que par un fonctionnement optimal et une reconnaissance de l'implication des femmes et des hommes, permettant à chacun de s'épanouir dans ses mandats, mais surtout et avant tout dans son métier.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION LORRAINE

### CONTEXTE

La région Lorraine est composée de 4 départements au total. La Lorraine est une région agricole en zone intermédiaire, au carrefour entre la France et l'Europe où se retrouvent des zones d'élevage et de cultures. Les agriculteurs de la région se sont engagés vers la structuration des filières régionales autour d'une volonté de retour de la valeur ajoutée sur les exploitations par les produits agricoles.

### ACTION DES JA

**Renouvellement des générations en agriculture :** En 2013 les Jeunes Agriculteurs de Lorraine ont continué leurs réflexions pour une réforme de la transmission des exploitations en Lorraine aboutissant à la création de propositions qui devront être mises en place régionalement mais pourront aussi servir de base de réflexions nationales au travers de la loi d'avenir de l'agriculture.

**Promotion du métier :** au-delà de la participation de la région au salon de l'agriculture, les JA de Lorraine se sont investis dans la participation au salon Agrimax en octobre et qui devient le nouvel événement incontournable du grand Est de la France. Les Lorrains y seront encore présents en 2014.

**Défense du métier :** Cette année aura été également chargée sur le plan de la défense syndicale, que ce soit au sujet de la directive nitrate qui ne fait qu'imposer aux agriculteurs plus de contraintes sans rien en retour ou encore sur le thème de la PAC et de la reconnaissance des actifs, JA de Lorraine compte bien rester attentif à ces dossiers et aux évolutions futures.

**Évènements :** La finale régionale de labour, remportée par Clément Greff (57) et Jérémy Risso (57), s'est déroulée le dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Quenoncourt en Meurthe et Moselle, elle aura permis d'accueillir plus de 10 000 visiteurs pour faire découvrir aux petits et aux grands les coulisses de notre agriculture.



### PERSPECTIVES

L'année 2014 sera une année de challenge pour la Lorraine, car dans le cadre du projet de régionalisation du réseau JA la structure régionale a voulu étendre ses activités et son rayonnement auprès des adhérents en misant sur des activités de communication partenariale tout en gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture. JA de Lorraine continuera à défendre les jeunes de son réseau via un travail sur les filières et via une participation active à la mise en place des diverses politiques régionales.



# RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

## CONTEXTE

1 région (8 départements), 6 missions principales : accompagner les équipes; relayer et informer; se concerter, construire des positions régionales, mener des projets communs; travailler à des partenariats spécifiques avec les interlocuteurs régionaux. L'année écoulée a poursuivi les travaux autours du projet de mandature autour de 4 axes : le RGA, le réseau, l'environnement, et l'économique.

## ACTION DES JA

**Économique.** JAMP assure le suivi des instances d'orientations de la politique régionale agricole: CAF régional, COREAM (FEADER), CPER, assiduité au CESER. Année écoulée marquée par la mobilisation de JAMP pour contribuer à la préparation du futur programme régional de développement rural 2014-2020, mais également sur la mobilisation sur la future Loi d'Avenir.

**Le RGA.** Année marquée par les travaux sur les Assises régionales de l'installation pour lesquels l'ensemble du réseau régional s'est fortement impliqué. Les travaux sur le plan stratégique lait Sud-Ouest ont également pris de l'amplitude avec la mise en route de zones pilotes et des rencontres avec les conseillers des différentes entreprises laitières de la région. Concernant la promotion du métier, JAMP a poursuivi ses actions régionales auprès des écoles primaires, de collèges et de lycées ; l'action auprès des primaires principalement centrée sur les produits laitiers a été développée suite à une réponse à l'appel à projet « Programme National Alimentation ».

Dossiers environnementaux. Outre le suivi des différents dispositifs régionaux environnementaux, le fait marquant de l'année reste et de loin la forte implication syndicale dans le dossier Directive Nitrates avec un combat syndical qui s'est poursuivi sur le programme d'action régional. La mise en œuvre de la réforme irrigation, et l'aboutissement des projets bloqués de créations de stockages d'eau demeure une problématique majeure.

**L'appui au réseau.** Assuré au quotidien vers les animateurs et les élus sur l'ensemble des dossiers. Appui dans le cadre des formations de responsables, réunions de travail, projets spécifiques. Année écoulée marquée par une activité régionale de formation (animateurs, responsables en prévision des renouvellements). 2013 a vu la réalisation d'une Université d'Hiver régionale, réunissant responsables cantonaux, départementaux, régionaux et nationaux autour de travaux destinés à renforcer l'efficacité de travail en réseau et à favoriser l'implication et le travail des responsa-



bles locaux dans leurs missions. Cette UHR a donné des développements concrets ultérieurs, et sera renouvelée en 2015. Enfin, un année marquée par un travail important concernant le financement des 9 structures JA dans le contexte de baisse du FSA, ainsi que le démarrage des travaux régionaux sur les Halles de Jim.

## PERSPECTIVES

Le renouvellement de l'équipe régionale : nouveau projet de mandature pour cibler le travail régional autours d'ambitions partagées. Parmi les « figures imposées »: poursuite des travaux réseau régional engagés (financements, optimisation travail réseau animateurs), finalisation du PDRR, gestion opérationnelle de l'année de transition, notamment pour l'installation, mise en œuvre de la nouvelle gouvernance régionale des politiques agricoles, un enjeu majeur. Le combat syndical sur le dossier eau (Directive Nitrates, création de stockages) reste d'actualité, et continuera de constituer un enjeu incontournable pour la région, au même titre que le RGA et la mise en œuvre de la future PAC. La réalisation du projet « Halles de Jim » mobilisera du travail au bénéfice du réseau et du grand public.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

### CONTEXTE

La Région Nord-Pas-de-Calais est composée par 2 départements : le Nord et le Pas-de-Calais. La moitié des exploitations de la région pratique au moins une activité d'élevage. Le Nord-Pas de Calais compte 2 bassins d'élevage laitier, où l'herbe occupe la quasi-totalité des sols. On y retrouve également plusieurs autres productions d'élevage comme la production porcine, allaitante... Les systèmes mixtes associant cultures et élevages sont pratiqués par près d'une exploitation sur cinq. Du côté des cultures, la diversité est forte, de la pomme de terre au lin, en passant par la betterave et toutes sortes de légumes...

### ACTION DES JA

**Le renouvellement des générations en agriculture**  
 Être agriculteur aujourd'hui, c'est quoi ? Désireux de communiquer, les JA lancent le tournage d'un spot sur le métier de l'agriculteur d'aujourd'hui, réalisé dans le cadre du PRCTA. En complément, des formations pour apprendre à communiquer sur son métier et à adapter son discours face au public sont proposées aux adhérents. A noter également, le lancement des Journées Régionales de l'Installation et de la Transmission. Et la politique d'en tout cela ? JA est sur tous les fronts en 2013 : suivi des chantiers du PRCTA, les Assises de l'Installation, lobbying parlementaires... qui se poursuit en 2014 avec l'élaboration de la Loi d'Avenir Agricole.

### Dynamique locale

2013 : année de mobilisation syndicale, d'événements et de convivialité dans les cantons ! De la mobilisation contre les GMS à du festif comme le tournoi de foot, Terre Entreprise...Et de la convivialité via les journées détentes en canton, les nombreuses soirées, actions de solidarités et autres foires, les visites de CUMA...et des soirées spéciales « Présidents de canton », pour assurer un partage d'expérience et l'animation du réseau des cantons !

### Évènementiel

Cette année aura lancé nos premiers événements régionaux avec, Place Nature à Béthune comptant 40 000 visiteurs sur les 5 jours d'animations ! Et Terre en Folie, notre première finale Régionale de labour à St Sylvestre Cappel, où 12 000 visiteurs ont pu apprécier des activités comme les courses de Moiss'Batt, le labyrinthe de maïs géant ou encore



les courses d'ânes !

### Régionalisation

2013 aura été marqué par la finalisation de la régionalisation pour les JA Nord-Pas de Calais. En effet, l'année de 2013 aura permis à l'équipe JA de faire aboutir définitivement la régionalisation, avec en conclusion l'organisation d'un séminaire de transition entre l'équipe sortante et la nouvelle équipe.

### PERSPECTIVES

L'année 2014 sera marquée sous le signe du renouveau, avec le lancement de la nouvelle, et première équipe, JA entièrement Régionale ! Une première en France ! Trois grands événements marqueront cette année : « Terre en Folie, Finale Régionale du Labour » à Campigneulles les petites, « Festi'Pévèle, du champ à l'assiette », à Orchies, la Journée Régionale de l'installation et de la transmission. Notre structure sera également partie prenante, dans l'organisation des Halles de Jim lors de la Finale Mondiale de Labour..

# RÉGION OUTRE-MER

## CONTEXTE

JA Outre Mer, la plus jeune région du réseau JA. De nouveaux défis et de nouvelles responsabilités auxquelles les équipes ultramarines doivent faire face. Le contexte financier ajoute là encore des contraintes à surmonter pour accentuer et améliorer le travail régional.

## ACTION DES JA

- Assises de l'installation : une contribution a été envoyée à tous les députés et sénateurs et administrations publiques. Hervé Gaymard et Chantal Berthelot, les 2 rapporteurs pour l'outre-mer de l'assemblée nationale, ont été rencontrés directement dans le cas du premier, et dans le cadre d'un audit des syndicats agricoles à l'assemblée pour la seconde. Une grande partie des propositions se sont retrouvées dans leur rapport.
- Harmonisation des productions reconnues agricole par l'Amexa : la réflexion menée depuis 4 ans pourrait enfin aboutir. Il s'agit d'une problématique importante qui exclue un certains nombre de projet d'installation dans chaque département. Reste à savoir si l'essai sera transformé dans la Loi d'avenir...
- J'Innovations : malgré le lobbying reconduit, rien ne bouge sur ce sujet, l'outre-mer reste exclu du dispositif.
- Communication : plusieurs communiqués de presse ont été diffusés dans l'objectif d'assoir la structure JAOM et sa reconnaissance, qui ne coule pas de source.
- Les services de remplacement : JAOM a fait l'interface avec SR France pour la création d'un SR en Martinique et en Guyane mais aussi avec les ministères de l'agriculture et de l'outre mer dans le cas des difficultés rencontrées en Guadeloupe.
- Contribution aux Accords de partenariat européens sur les grandes orientations dans l'utilisation des fonds pour souligner les vigilances à avoir au regard des spécificités des territoires ultramarins.
- Finances : plusieurs des rencontres ont été réalisées pour trouver des pistes. L'absence d'échelon régional dans l'administration comme au sein des OPA en face de JAOM rend l'exercice très compliqué et infructueux jusque là.



JA MAG

## PERSPECTIVES

La loi d'avenir, la nouvelle programmation 2015-2020 de la PAC, la mise en place du top-jeune en outre-mer seront les enjeux forts du mandat à venir. Le projet des régions à Terre de Jim représente un enjeu important là encore pour l'outre-mer tant sur le plan politique que sur l'implication du réseau et l'émergence de futurs responsables. La dimension financière revêt également un enjeu capital pour la région.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION PAYS-DE LOIRE

### CONTEXTE

JA Pays de la Loire et ses cinq départements a œuvré à sa nouvelle organisation et poursuit ses travaux de résorGANisation. Ce réseau, riche d'une grande diversité de productions animales et végétales, a travaillé au renouvellement des générations en agriculture et à l'avenir des filières.

### ACTION DES JA

#### Prospective : garder un temps d'avance

*Installation* : Les JA des Pays de la Loire ont contribué aux Assises de l'installation, signé une Charte Régionale à l'installation et à la transmission avec une trentaine de partenaires régionaux, et se sont battus pour le maintien de financements du Conseil régional dans le PPP. Ils ont distingué un jeune installé du territoire avec le Prix Régional à l'Installation et réalisé une étude sur les clés de la réussite d'une installation avec la réalisation d'outils de communication.

*Lait* : Les JA des Pays de la Loire, en collaboration avec les JA Bretagne, ont veillé au maintien d'une politique à l'installation dynamique au sein du bassin laitier ouest. Ils ont contribué aux réflexions sur la prise en compte des spécificités jeunes dans le cadre de la contractualisation et avancé leur point de vue sur la gouvernance des coopératives.

*Viande bovine* : Les JA des Pays de la Loire se sont penchés sur la question de la restauration hors domicile et ont creusé les perspectives de financement des capitaux lors d'une installation ou transmission en VB.

#### Actions syndicales : ne rien lâcher !

De nombreuses actions en GMS et RHD ont été engagées pour contrôler l'origine des viandes.

La région a répondu présente par une forte mobilisation lors de la semaine du foncier.

Les JA des Pays de la Loire se sont fermement exprimés auprès des autorités lors des négociations pour le 5<sup>ème</sup> programme d'action de la Directive Nitrates.

### PERSPECTIVES

Pour 2014, les JA des Pays de la Loire seront forces de propositions aux travaux de prospectives régionales et nationales sur les filières et l'économie, et proposeront leurs réflexions dans le cadre des négociations sur les fonds européens.



#### Jamais sans mon réseau !

La région Pays de la Loire a poursuivi son travail sur l'organisation de son réseau.

#### Communication : parler du métier

Pour le grand public, lors de Ferme en Ville à Nantes et via le concours photo régional, exposé au SIA à Paris en 2013.

Par de la promotion des produits laitiers dans les écoles en sensibilisant près de 1600 élèves des Pays de la Loire au parcours du lait, de sa production à sa consommation.

Sur certains dossiers, il partageront leurs travaux au-delà du champ Bretagne / Pays de la Loire en s'associant à la Basse Normandie.

2014 sera également l'occasion pour le réseau des JA Pays de la Loire de poursuivre son travail de mutualisation régionale.

# RÉGION PICARDIE

## CONTEXTE

La région est composée de trois départements : la Somme, l'Aisne et l'Oise.

L'agriculture occupe en Picardie 70% du territoire régional. Une région à forte tradition agricole, et le maintien de cette tradition ainsi que sa diversité de production est un objectif primordial au niveau culturel et économique.

Premier producteur français de betteraves à sucre, second pour la pomme de terre et les endives, neuvième pour la production de lait de vache.

## ACTION DES JA

L'année écoulée a été marquée par les assises à l'installation et l'organisation d'un évènement national : l'Université d'Hiver, à Beauvais.

**Renouvellement des Générations en Agriculture :** Au mois de mai s'est tenu le premier Colloque RGA picard, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés autour de l'installation et de la transmission. Ce fût l'occasion de travailler en collaboration avec de nombreux partenaires venus animer les ateliers thématiques, et de rassembler jeunes souhaitant s'installer et futurs cédants autour d'une même table.

**Promotion du métier :** Des travaux ont été menés avec quelques établissements d'enseignement agricole de Picardie pour promouvoir le métier d'agriculteur auprès des élèves. C'était également l'occasion de les informer sur le parcours à l'installation et faire découvrir/sensibiliser à la dimension de l'agriculture et les interactions qu'elle a avec d'autres secteurs (ex: environnement, consommation, social...)

**Politique régionale :** Une cohésion régionale souhaitée sur les dossiers installation, lait, grandes cultures, PAC et environnement via la constitution ou le maintien de groupes de travail. Points essentiel pour l'échange entre départements et la réflexion sur les travaux et les actions syndicales à réaliser.

JA Picardie a également participé à différentes réunions régionales en tant que membre du COREDEF, au CRALIM et au COREAMR. Et a également été présent lors des instances du CESER.

**Formation :** L'année 2013 a vu naître une école des responsables régionale, qui se déroule en 3 parties



sur la fin d'année 2013 et début 2014. C'est l'occasion pour les élus régionaux et départementaux de se former à la connaissance du territoire régional, à la communication, au rôle de l'agriculteur de demain (en partenariat avec l'Afdi).

## PERSPECTIVES

En 2014, l'accent sera porté sur le réseau et sa cohésion, au travers des Halles de Jim et des nombreux évènements créateurs de lien au sein de la région et des départements comme l'école des responsables régionale. Sans oublier de finaliser les partenariats en cours et la recherche de financement, la région renforcera une politique régionale en maintenant et en développant des groupes de travail.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION POITOU-CHARENTES

### CONTEXTE

La région Poitou-Charentes est le berceau de la coopération laitière. Le contexte des filières d'élevage est cependant compliqué. La réforme de la PAC comme la Directive nitrate soulève des interrogations sur lesquelles le réseau se mobilise.

### ACTION DES JA

Année chargée, année charnière !

Les réflexions régionales sur les dossiers :

- **Réforme de la PAC** : contribution pour la programmation 2014-2020 du Feader, soirée et tournée PAC.
- **Elevage Caprin** : mobilisation forte sur les prix lors des négociations commerciales, réflexion sur la gestion des volumes, la contractualisation. Contribution au sein du Brilac, l'interprofession.
- **Lobbying auprès des députés et sénateurs** sur la Loi de consommation et de la DRAAF pour l'enveloppe de Service remplacement pour mandat syndical.
- **Bovin lait** : contribution pour la réflexion sur l'avenir du CRIEL et la structuration de la filière régionale.
- Relance du groupe **viticulture**.
- **Environnement** : mobilisation sur les négociations Directive nitrates.

Sur l'installation et la promotion du métier :

- Forte implication sur les **Assises de l'installation** ;
- Lobbying sur la mise en œuvre du **Top-up-jeune** auprès des députés européens.
- **Coordination régionale** des PII et des actions Pidil;
- Elaboration des contours d'un **PII régional**.
- Semaine de l'installation avec pour thème principal, les filières d'élevage.
- **Foncier** : table ronde avec les maires et la Safer sur la préservation du foncier et les propositions pour la Loi d'avenir, envoi de la charte à tous les maires de la région.
- **Coordination des interventions** sur le métier dans les collèges.



### PERSPECTIVES

La structuration de la région restera au cœur des préoccupations. Il s'agit de s'organiser toujours mieux pour répondre aux évolutions, et notamment l'acquisition par la Région de l'autorité de gestion sur le FEADER et donc de la politique d'installation.

Toujours avec le RGA comme priorité, JA PC continuera de défendre les jeunes au travers de réflexions sur les filières. L'un des objectifs est aussi que Terres de Jim 2014 et le projet des régions soient non seulement une réussite mais aussi permettent un nouvel élan pour les équipes au sein de la région.

# RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

## CONTEXTE

La région Provence Alpes côte d'Azur est composée de 6 départements. La diversité de ses territoires (de la haute montagne, au littoral, en passant par plaines et coteaux), se traduit par une grande richesse de ses produits et de ses modes de productions. Nombreux sont donc les dossiers qui intéressent les jeunes agriculteurs de la région !

## ACTION DES JA

### • Dossiers et Filières

- o RGA : Contribution et participation aux Assises régionales de l'installation, suivi des politiques installations nationales et régionales (PPP, PIDIL, Conseil Régional) et de leur application en département (coordination des PII, suivi des journées départementales Installation), suivi de la charte d'animation foncière (Safer/FRSEA/JA) et du projet « les jeunes et la coopération en PACA » avec Coop de France AM, animation du PRI et du site Internet des PII de PACA.

- o PAC : Elaboration des positions JA PACA et participation aux différentes réunions régionales et nationales pour partager ces propositions.

- o Fonds structurels : participation aux réunions d'information et de concertation régionales dans le cadre de l'élaboration des différentes programmations 2014-2020.

- o Environnement : Suivi des groupes de travail sur le SRCE ; rencontre avec la DREAL.

- o Filières : organisation d'un 1er groupe régional viticulture pour élaborer des propositions régionales sur le plan stratégique de la filière, organisation avec JA LR et RA d'un groupe interrégional Fruits et Légumes sur la PAC

### • Projets :

- o Halles de Jim : participation aux groupes nationaux et intervention dans tous les CA départementaux.

- o Formation : Construction et mise en place de la formation de responsable inter OPA régionale dénommée « G4 avenir »

- o Remplacement : Coordination régionale des Services de Remplacement, mobilisation autour du Mandat syndical, construction du projet régional de développement « remplacement » 2014-2020



## PERSPECTIVES

Dans son projet de mandature, JA PACA s'est fixé 2 objectifs fondamentaux : favoriser des installations durables et vivre dignement du métier d'agriculteur. Ce projet s'articule autour de 3 axes : produire des idées en lien avec nos objectifs ; porter ces idées auprès de différents partenaires ; donner aux responsables les moyens de réaliser leurs missions grâce à la mise en place de projets liés à la compétence, la disponibilité et l'ouverture d'esprit. En 2014 nous poursuivrons sa mise en application.

## VIE DES REGIONS

# RÉGION RHÔNE-ALPES

### CONTEXTE

2013 a été une année incontournable pour le réseau JA de Rhône-Alpes ! Réflexions et propositions sur l'installation et les filières dans le cadre des Assises de l'installation et de la réforme de la PAC, projet sur la recherche d'adhérents, événements grands publics en nombre ont animé l'année.

### ACTION DES JA

#### **Créer les conditions favorables pour des installations et des transmissions réussies en Rhône-Alpes**

Le groupe Installation-Transmission a fourni un important travail pour élaborer des propositions qui ont alimenté les groupes de travail nationaux et les Assises à l'installation déclinées en région.

Les JA de Rhône-Alpes ont par ailleurs travaillé à définir le statut du porteur de projet, le PDE, à préciser les critères de la grille de modulation.

Concernant la promotion du métier, des actions ont été organisées dans les départements et la région lors du mois de l'installation et celui de la transmission, et un projet d'intervention dans les écoles dans tous les départements a débuté.

#### **Développer les réflexions thématiques**

Le groupe lait a organisé des rencontres avec des acteurs de la filière et a décliné le projet lait national en région. Il a ainsi contribué aux Assises du lait. Plus largement, l'année a été marquée par de grosses mobilisations contre la hausse des charges et la baisse du prix du lait.

JA Rhône-Alpes s'est aussi mobilisé dans le cadre de la réforme de la PAC et de la définition du second pilier par la région. JA a ainsi réalisé une contribution dans l'élaboration du Fader.

#### **Améliorer l'efficacité et la performance du réseau JA**

JA Rhône-Alpes participe activement à la vie du réseau national et à l'activité régionale extérieure. Deux séminaires ont permis d'ajuster le projet de mandature et de continuer un travail sur la mutualisation des compétences au sein du réseau régional.

#### **Favoriser l'engagement des jeunes**

Un fonds régional de remplacement a été créé afin de faciliter l'implication des responsables au niveau régional. Un travail conjoint avec Coop de France RAA et les JA d'Auvergne a été initié sur les jeunes et la coopération, ainsi qu'une coopération avec des agriculteurs polonais en partenariat avec la CRARA. JARA a aussi débuté un chantier sur la recherche d'adhérents ayant débouché sur un plan d'actions pour l'année 2014.

Enfin, une troisième promotion de la formation régionale Inter-OPA [Acteurs Demain] a débuté. Celle-ci permet aux stagiaires de développer leurs capacités d'ouverture et de réflexion, et de créer une dynamique inter-OPA.

#### **Promouvoir le métier d'agriculteur et les produits agricoles en Rhône-Alpes**

Un dimanche à la campagne, organisée le 5 mai 2013 au cœur de Lyon, a été l'occasion de valoriser la diversité des productions



agricoles, de créer un moment d'échanges entre les consommateurs et les agriculteurs et de sensibiliser public et élus sur les problématiques agricoles.

La FRL s'est déroulée en Savoie où les petits et les grands ont pu découvrir de nombreuses animations, les concours de labour avec deux champions régionaux d'un même département... Une grande réussite malgré un temps capricieux !

La FNL a été organisée dans l'Ain, avec la mobilisation de tout le réseau régional pour une franche réussite !! Une ambiance Ain'croyable, festive et conviviale au sein du réseau JA, une aventure humaine exceptionnelle qui ont permis de relever ce défi!

### PERSPECTIVES

Les JA Rhône-Alpes comptent continuer sur leur lancée en restant mobilisés sur l'application de la nouvelle PAC afin qu'aucun obstacle ne vienne empêcher une installation, en restant vigilant sur les résultats des assises à l'installation et l'élaboration de la politique à l'installation de la Région. JARA poursuivra aussi le travail engagé sur la promotion des métiers et les réflexions de fonds dans les filières et continuera les actions initiées dans le cadre du chantier de recherche d'adhérents et celui sur la mutualisation. Les opérations de sensibilisation seront toujours présentes avec la mise en œuvre du projet d'intervention en collège et les événements grands publics prévus, le 18/05 pour Un Dimanche à la campagne, le 23/08 pour la Finale Régionale de Labour Haute-savoyarde et les 4, 5, 6, 7 septembre pour les Terres de Jim !

---

**Les membres du Conseil d'administration de JA :**

AVILLAC Paul, BIGAND Julien, BOSQUET Frédéric, BULAN Boris, CHAPON Jérôme, CHOIX Roger, CLAISER Edmond, CLERGUE Joël, COGNAT Guillaume, COUTELLIER Cédric, DAURELLE Antoine, DAVID Thibault, DECERLE Jérémy, DEZES Guillaume, DIEMER Thomas, Eric DISCHINGER, DORNIER Florent, DUCHEMIN Vincent, FISCHER Hugues, FOURMONT Etienne, GAUTIER Gaël, GENER Cédric, HONORAT Stéphane, HOUEL Thierry, LARDEUR Julien, LECOQ Stéphane, LENARTS Christophe, MALLET Delphine, MANDIN Guillaume, MARCEROU Mickaël, MARRE Julien, MAUREL Nicolas, MICHALLET Elise, MOULIN Mickael, PIROUX Emilien, POIRIER Laurent, POTIN Godefroy, RAMOND Raphael, RIGOLLE Benoit, ROUVIERE Ludovic, SALMON Florian, THABUIS François, VALENTIN Julien.

**Les équipes administratives:**

**Service syndical :** LECOCQ Lauren, DANG N'Guyen, CANY Vincent, CHARRIER Aurélie, LAYOLE Anais, VANLEMBERGHE Julie

**Service FDRH :** BROCHET Valérie, FARGOUCH Karima, PHILIPPE Valérie, COULIBALY Daniel.

**Service communication :** GHARBI Ciherm, GROUSSARD Christelle, OGLOBLEFF Christine, ZHOU Fan,, DUEZ Caroline

**Service économique :** BANOR Jessica,, JANA Ulrike, MACLE Anaïs, NEDELEC Yann, SIMON Jérôme, QUESNEL Romain, CHAUMET Maxime.

**JA Mag :** BOUC Ericka, DE BOYER D'EGUILLES Carole, GROULT Yannick, LESSINGER Nadine, PELYRAS Jérôme

**Direction :** BOURDREZ Agnès, DANFAKHA Kiya, RIVAILLER Régis, THEBAULT Pascale, VAUCELLE Aurélien, ZAOUI Badia.

Mise en page de ce rapport : Jessica BANOR et Carole DE BOYER D'EGUILLES

Mai 2014

**MERCI À TOUS**

